

Commission : Finances et Personnel, Administration générale, Développement économique

Service : FINANCES

Réf :

RAPPORT AU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Objet : **RAPPORT DE PRÉSENTATION BUDGETS PRIMITIFS 2012**

PREAMBULE

Les projets de budgets primitifs 2012 s'inscrivent dans le cycle annuel budgétaire de l'exercice : ils ont été précédés par le débat d'orientations budgétaires qui s'est tenu le 1er décembre 2011 et seront suivis de décisions modificatives inscrites à l'ordre du jour des prochains conseils communautaires.

Les documents budgétaires « officiels », remis à l'ensemble des membres du Conseil Communautaire, répondent aux exigences du cadre légal comptable et budgétaire des instructions M14 et M4. Le présent rapport de présentation a vocation à synthétiser et à commenter les données issues de ces documents budgétaires.

S'agissant de ces documents officiels, leur mise à disposition du public en vertu de l'article L2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) s'effectue, au choix des personnes intéressées, soit par :

- consultation sur place au Service des Finances de l'Agglomération (locaux au rez-de-chaussée du siège de l'Agglomération),
- envoi dématérialisé via internet sur simple demande par email à formuler à l'adresse finances@beauvaisis.fr,
- envoi par courrier postal sur demande écrite moyennant le coût de reproduction du document demandé.

Pour ce qui concerne les élus communautaires, ces documents officiels sont insérés au dossier du conseil communautaire qui est transmis dans les délais légaux prévus à l'article L2121-12 du CGCT.

Concernant les ratios prévus à l'article R2313-1 du CGCT, ils sont insérés dans la maquette budgétaire et dans le présent rapport de présentation. Leur communication au public s'effectue via cette dernière insertion puisque le présent rapport est mis en ligne sur le site internet de l'agglomération du Beauvaisis (<http://www.beauvaisis.fr>) à la rubrique « l'Agglo / Mieux connaître l'Agglo / Finances ».

Enfin, il faut relever le travail des membres de la commission des finances réunis le 11 janvier 2012 qui ont contribué à l'élaboration de ces budgets primitifs 2012 de l'Agglomération du Beauvaisis.

SOMMAIRE

I - LE BUDGET PRINCIPAL

		page 3
A) La section de fonctionnement		
1	Les recettes de fonctionnement	page 3
2	Les dépenses de fonctionnement	
2.1	Présentation par nature	page 10
2.2	Présentation par domaine d'activité	page 16
B) La section d'investissement		
1	Les ressources d'investissement	page 20
2	Les emplois d'investissement	page 21

II - LES BUDGETS ANNEXES

A) ASSAINISSEMENT	page 25
B) SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF	page 28
C) TRANSPORTS	page 29
D) STATION GAZ NATUREL POUR VEHICULES	page 32
E) ZONE D'ACTIVITES ECONOMIQUES DU HAUT VILLE ⁽¹⁾	page 33
F) ZONE DE PINCONLIEU ⁽¹⁾	page 34
G) ZONE D'ACTIVITES ENVIRONNEMENTALES ⁽¹⁾	page 35
H) ZONE D'ACTIVITES BEAUVAIS - TILLE ⁽¹⁾	page 35
I) ZONE D'ACTIVITES DES CHAMPS DOLENT ⁽¹⁾	page 36
J) ZONE D'ACTIVITES TECHNOLOGIQUES ⁽¹⁾	page 37
K) PEPINIERE ET HOTEL D'ENTREPRISES	page 37

III - CONSOLIDATION page 39

IV - RATIOS page 41

⁽¹⁾ S'agissant de budgets de zone soumis à une gestion des stocks de terrains aménagés selon l'inventaire intermittent et donc suivi au travers de mouvements d'ordre, le présent rapport de présentation n'explique que les seuls mouvements réels afin de se concentrer sur les « budgétisations effectives » de l'année.

I - LE BUDGET PRINCIPAL

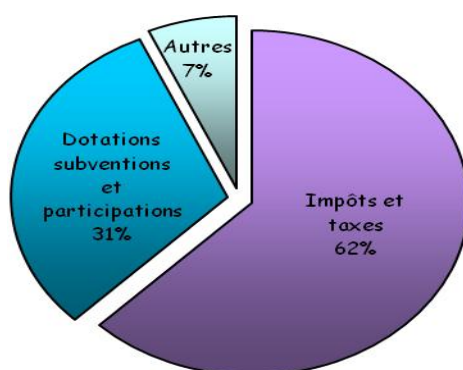
Le projet de budget primitif pour 2012 totalise la somme de 72 M€, montant proche de 2011 (72,1M€).

A- La section de fonctionnement

1 - Les recettes de fonctionnement

Recettes de fonctionnement		BP 2011	BP 2012	Variation
013	Atténuation de charges	105 000	80 000	- 23,80%
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	1 537 100	2 611 200	+69,88%
73	Impôts et taxes	34 211 000	35 591 000	+ 4,03%
74	Dotations, subventions et participations	18 668 460	17 680 804	-5,29%
75	Autres produits de gestion courante	515 904	441 200	-14,48%
76	Produits financiers	15	15	0%
77	Produits exceptionnels	15 000	15 000	0%
042	Opérations d'ordre de transfert entre section	528 000	651 000	+23,29%
002	Résultat reporté	0	0	-
	Total recettes de fonctionnement :	55 580 479	57 070 219	+2,68%

La structure des recettes de fonctionnement en 2012 est la suivante :



1.1 Chapitre 73 - Impôts et Taxes

Ce chapitre représente 62% des recettes réelles de fonctionnement. Il enregistre une augmentation de 1,38M€ par rapport au BP 2011 qui s'explique notamment par une revalorisation estimée de nos bases de +1% et par l'intégration dans ce chapitre de deux nouvelles ressources à compter de 2012 : le fonds national de péréquation des recettes fiscales intercommunales et communales (FPIC) et l'instauration d'une taxe de séjour.

1.1.1 Les contributions directes

L'année 2011 est marquée par la mise en œuvre de la réforme fiscale qui a abouti à la suppression de la taxe professionnelle et à son remplacement par de nouveaux impôts aux entreprises désormais directement perçus par notre collectivité.

Cette réforme a également modifié au 01/01/2011 la nomenclature comptable afin d'y intégrer cette nouvelle répartition.

L'année 2011 reste néanmoins encore une année de « transition » ne nous laissant que peu de recul sur les ressources effectivement perçues sur cet exercice (envois multiples et y compris au mois de décembre d'actualisation des notifications fiscales).

Toutefois d'après les montants qui nous ont été notifiés en 2011 et les éléments figurant dans la loi de finances 2012 (cf. informations remises à l'occasion du DOB 2012) nous pouvons prévoir la perception de ces ressources fiscales comme suit :

- **8,967M€** pour la **Cotisation Foncière des Entreprises** (CFE - nouvel article 73111) ;
- **6,476M€** pour la **Cotisation sur la Valeur Ajoutée** (CVAE - nouvel article 73112) ;
- **257 000€** pour l'**Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseaux** (IFER - nouvel article 73114) ;
- **1,384M€** pour la **taxe sur les surfaces commerciales** (Tascom - nouvel article 73113) ;
- **94 000€** pour la **Taxe Foncière sur les propriétés non bâties** (TFNB- nouvel article 73111) ;
- **8,508M€** pour la **Taxe d'Habitation** (TH - nouvel article 73111).

Ces estimations sont établies sur la base du produit à percevoir en 2011, revalorisé de +1% pour tenir compte de l'évolution attendue des « bases » sans décision de majoration de taux.

C'est un total de 25,686M€ qui est attendu en matière de contributions directes (article 7311), auquel viendra s'ajouter les **9,474 M€ dus au titre du fonds national de garantie individuelle des ressources (FNGIR)** - article 7323.

Sera également comptabilisé sur ce chapitre le fonds national de péréquation des recettes fiscales intercommunales et communales (FPIC - nouvel article 7325) qui vient d'être créé dans le cadre de la loi de finances 2012. Cette péréquation horizontale se traduirait par une mise à contribution de la CAB à hauteur de 253.000€ en 2012 (dépenses) et un reversement des 2/3 (proportion estimée en interne) de cette charge par les communes membres de notre collectivité. Ce montant est ainsi estimé à 170.000€ (recettes) pour 2012 qui est inscrit au chapitre 73 - article 7325 - et fera l'objet d'un ajustement par décision modificative après que les montants aient été arrêtés définitivement par l'assemblée délibérante.

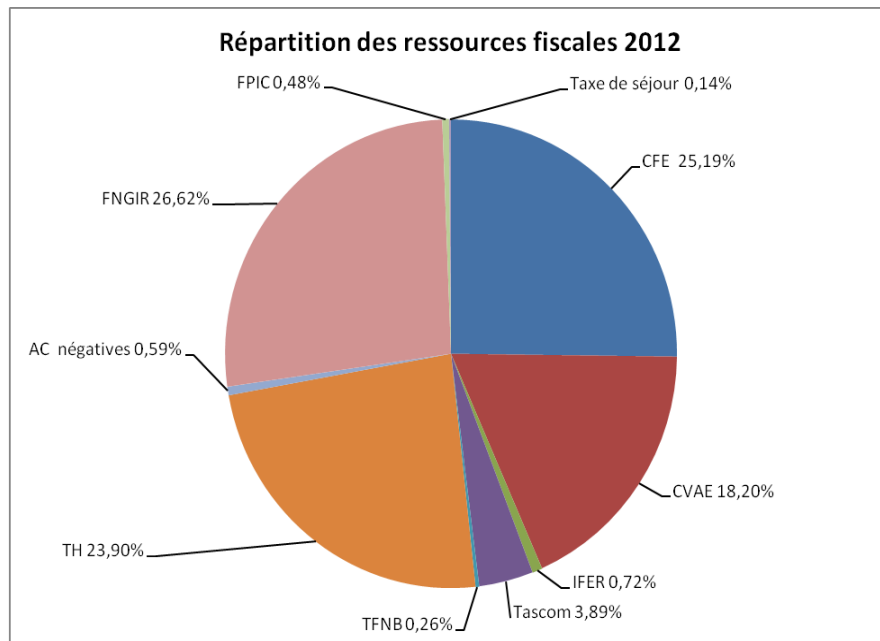
1.1.2 Les attributions de compensation négatives

Ces attributions de compensation (AC) négatives seront identiques au montant perçu en 2011 et sont estimées à 211.000€.

1.1.3 La Taxe de séjour

Cette taxe vient d'être instituée par délibération du conseil communautaire en date du 24 juin 2011 pour être instaurée à compter du 1^{er} janvier 2012. Son montant est estimé à 50.000€ (article 7362).

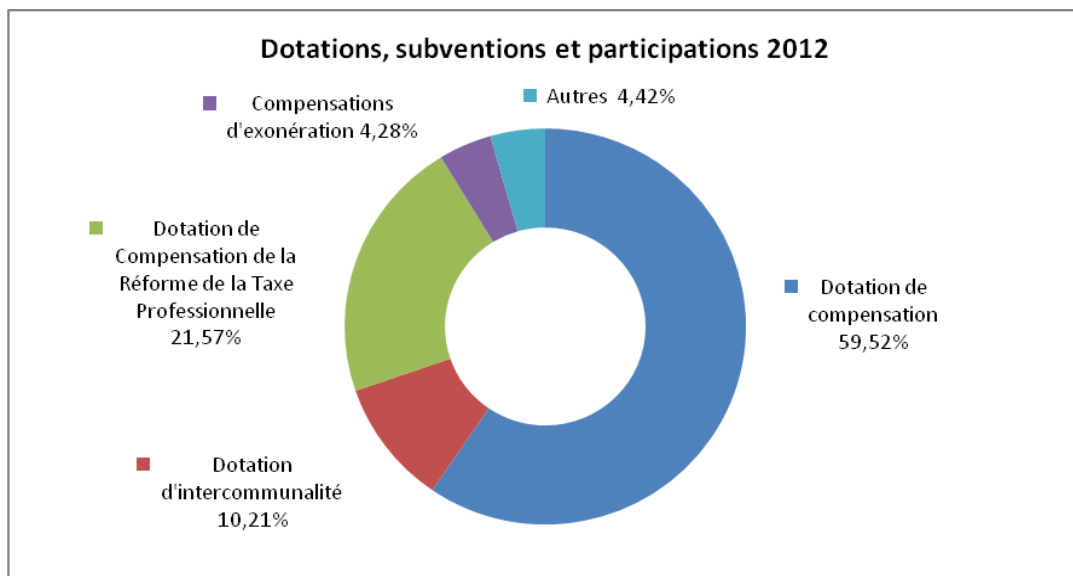
Le montant total des ressources fiscales de l'agglomération du Beauvaisis devrait atteindre 35,591M€ selon les proportions ci-après :



1.2 Chapitre 74 - Dotations, subventions et participations

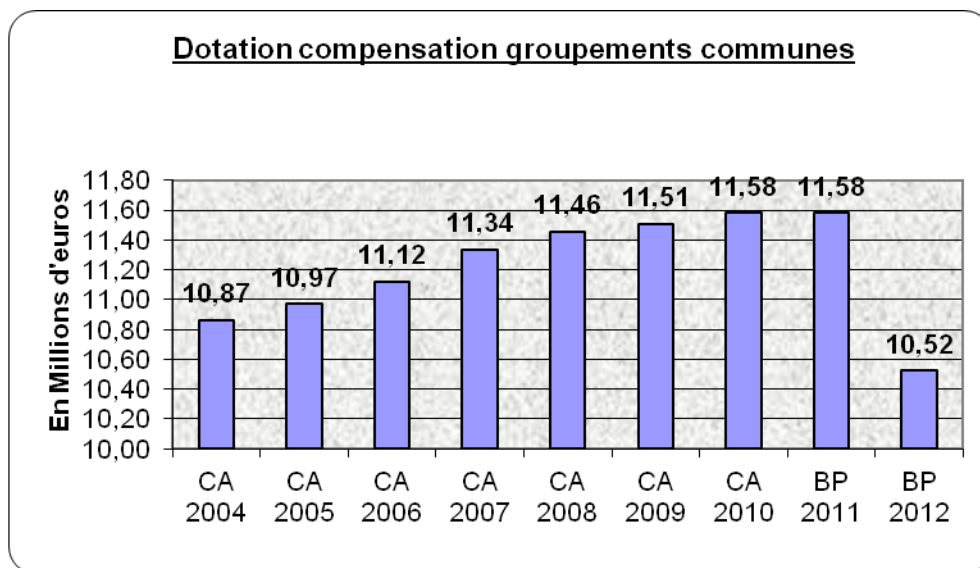
Ce chapitre budgétaire représente 31% des recettes réelles de fonctionnement et enregistre une diminution de -5,29% ce qui représente 987.656€, liée à l'anticipation d'une baisse de 2% de ces principales ressources en 2012. En effet, il s'agit de tenir compte comme pour l'année passée de l'objectif global de l'Etat de stabilisation des concours de l'État qui vise à associer les collectivités territoriales et leurs établissements à l'effort de maîtrise des finances publiques.

Il se structure ainsi :

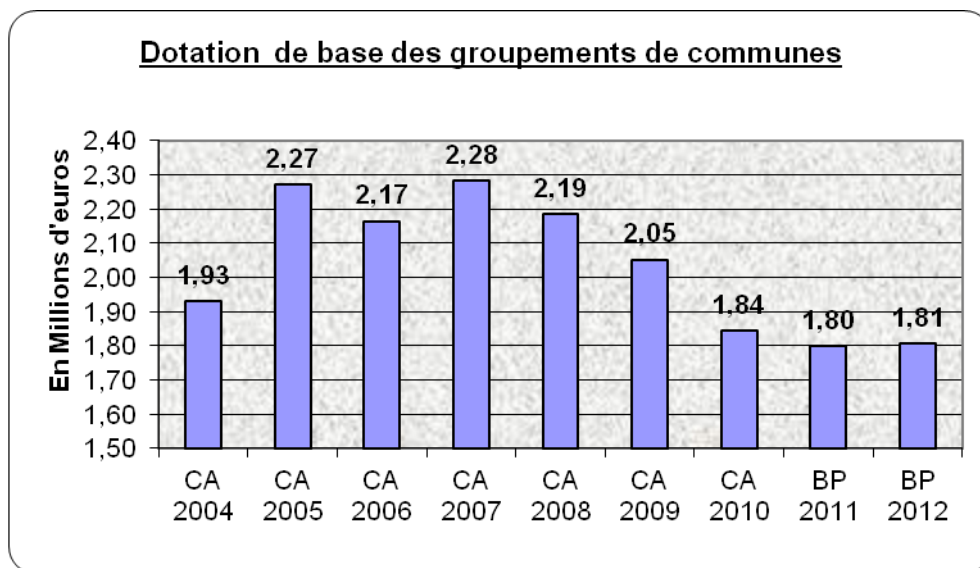


1.2.1 La dotation de compensation en faveur des groupements de communes

Cette dotation de l'Etat qui correspond à l'ancienne compensation de la suppression des bases salaires de taxe professionnelle a atteint 11,58M€ en 2010. Son montant estimé à 11,58M€ au BP 2011 nous a en définitive été notifié à hauteur de 10,74€ pour cet exercice. Aussi cette dotation est estimée à 10,52M€ en 2012 soit à -2% par rapport à ce montant.



1.2.2 La dotation d'intercommunalité - dotation de base des groupements de communes



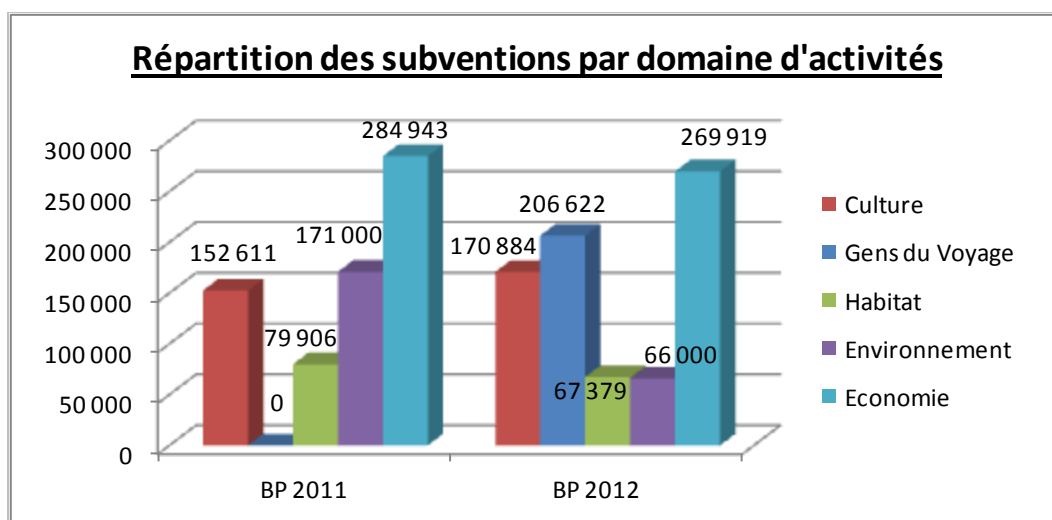
Les diminutions constatées depuis 2008 sont principalement expliquées par la diminution des valeurs du point appliquées par habitant. Aussi, cette dotation ⁽¹⁾ est estimée en 2012 à - 2% du montant de 1,84 M€ notifié à notre collectivité en 2011, soit à 1,80M€, par anticipation d'une nouvelle diminution des valeurs du point par habitant.

⁽¹⁾ Pour mémoire, le coefficient d'intégration fiscale (CIF) passe de 0,333472 en 2007 à 0,308714 en 2010 et à 0,306561 en 2011, alors que la moyenne nationale des Agglomérations ressort à 0,327577 (fiche DGF 2011). Cette détérioration du CIF de l'agglomération n'a pas influé, jusqu'à maintenant, sur le niveau de cette dotation (cf. explications fournies au DOB 2012).

1.2.3 Les autres Dotations, subventions et participations

Les autres dotations subventions et participations devraient enregistrer sur 2012 une variation de +13,41%, soit une hausse de 92.344 € liée au versement depuis 2011 de l'allocation au logement temporaire versée par la CAF pour le fonctionnement de l'aire d'accueil des gens du voyage (fonction 524) qui devrait s'élever en 2012 à 206 622€.

Si on neutralise cette nouvelle recette, ces participations enregistre une baisse globale de -16,60% ce qui représente 114 278€ qui s'explique principalement par une baisse de -61,40% des recettes environnementales (cf. explications ci-après).



Ces recettes représentent 780.804 € et proviennent essentiellement :

- En matière économique (pour 35%) :
 - de subventions de l'Etat dans le cadre des contrats aidés sur nos chantiers d'insertion bâtiment et nature pour un total de 227.648 € à l'article 74718, soit une diminution de 22.023€ par rapport au BP 2011 ;
 - de la participation des différents partenaires - le conseil général de l'Oise et le PLIE - au fonctionnement de ces mêmes chantiers pour un montant de 42.271 €, soit une augmentation d'environ 7.000€ due à la prise en compte sur le même exercice du versement de l'intégralité de la participation annuelle sur le chantier bâtiment ;
- En matière culturelle (pour 22%) soit une augmentation globale de + 11,97% par rapport au BP 2011 expliquée principalement par :
 - de participations de la DRAC notamment au fonctionnement du conservatoire eustache du Caurroy (134.033 € à l'article 74718) ;
 - de participations dans le cadre du dispositif CLEA pour 16.351 €
 - de participations d'entreprises dans le cadre du mécénat culturel pour 11.000 €.
- En matière d'habitat (pour 9%) :

- de la participation de l'Etat, de la région et du département au programme habitat (suivi animation de l'OPAH) pour un montant global de 67.379 €, soit une diminution de -15,68% par rapport au BP 2011.
- En matière environnementale (pour 8%):
 - de subventions extérieures (ADEME, agence de l'eau, conseil régional, symove pour le soutien de l'opération éco-emballages et participation de la Communauté de communes des sablons pour sa fréquentation de la déchetterie d'Auneuil notamment) pour un montant de 66.000 €, soit une diminution de 105.000€ par rapport au BP 2011. Il faut souligner que les subventions estimées au BP 2011 n'ont pas été toutes perçues (versements attendus courant 2012), d'où un ajustement des prévisions 2012 à due concurrence (principe de prudence), prévisions qui seront éventuellement corrigées au vu des notifications de subventions lors d'une prochaine décision modificative.

1.2.4 Les compensations d'exonérations en matière de fiscalité directe.

Ces compensations versées par l'Etat sont déclinées selon la nouvelle fiscalité mixte mise en place dans le cadre de la réforme de 2010 qui se substitue à l'ancienne taxe professionnelle.

Ce chapitre intègre désormais (cf. explications ci-dessus - chapitre 73) les compensations suivantes :

- la dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle (DCRTP - article 748313) estimée à 3,813M€;
- la dotation unique de compensation spécifique en matière de taxe professionnelle - article 748314, estimée à 227.000€ ;
- La compensation au titre de la contribution économique territoriale (C.E .T.) - article 74833 pour un montant de 115.000€ ;
- La compensation au titre des exonérations en matière de taxe d'habitation - article 74835 pour un montant de 415.000€.

Ces compensations sont globalement estimées pour le BP 2012 à 4,57M€ contre 4,6M€ au BP 2011 ce qui représente une légère diminution estimée à - 30.000€.

Tous ces montants ont été réajustés par rapport aux dernières notifications reçues fin décembre 2011 et aux montants effectivement perçus sur 2011.

Les montants définitifs 2012 ne seront notifiés que dans le courant du mois de mars 2012.

1.3 Chapitre 70 - Produits des services

Ce chapitre enregistre au-delà des recettes liées à la fréquentation par les usagers des équipements de l'établissement :

- les remboursements liés à la mutualisation des services entre la CAB et la ville de Beauvais estimée en 2012 à 632.000 €, soit une progression de près de 535.000 €. Cette évolution doit être rapprochée de celle des dépenses (+403.000 €). Une nouvelle convention de mutualisation a été approuvée lors du conseil du 8 avril 2011, les modalités de calculs de la répartition des frais des services mutualisés ont été révisées.
- le remboursement, par les budgets annexes, des frais généraux supportés par le budget principal (602.100 €). Ces frais sont ceux concernant les domaines dits « transversaux » (administration générale, services juridique, assurances, finances,...). L'activité de ces services couvre tous les budgets de l'agglo (hors budgets de zone). Le coût

était auparavant porté par le seul budget principal. Il est proposé, à partir de 2012, de faire supporter une partie de ces coûts, par les budgets concernés :

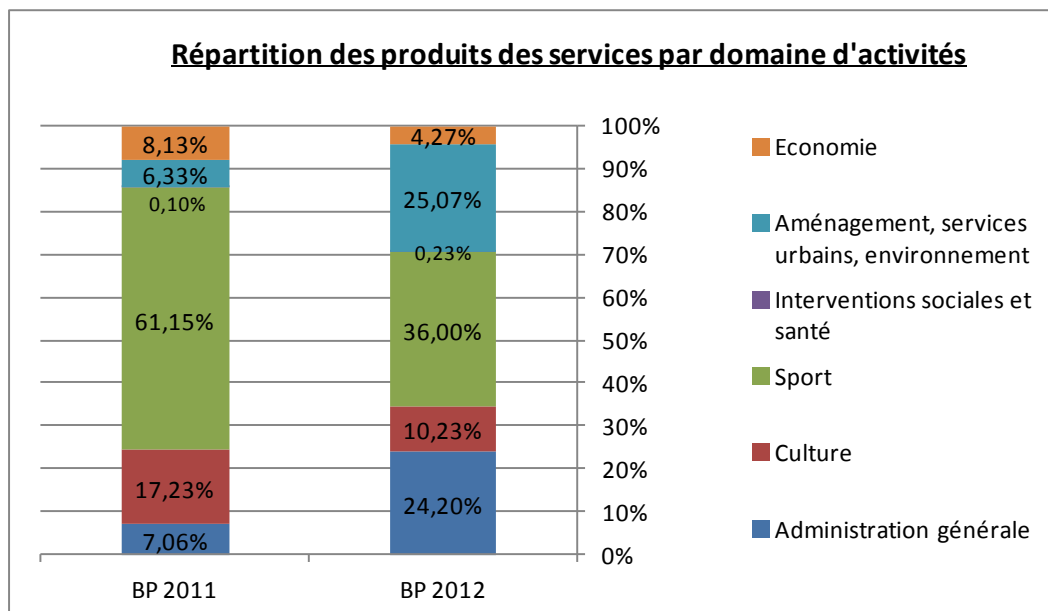
- assainissement : 354.000 €
- transports : 205.000 €
- pépinière : 22.000 €
- GNV : 17.000 €
- SPANC : 4.100 €

Ces montants de refacturation des frais d'administration générale supportés par le budget principal aux différents budgets annexes, hors budgets de zones, ont été établis en fonction du prorata de chacun d'entre eux et sur la base des dépenses réelles de fonctionnement, hors remboursements effectués dans le cadre des mutualisations, attributions de compensation et dotations de solidarité (données du dernier exercice clos du compte administratif 2010).

- à ces mouvements, il faut ajouter 58.600 € pour les remboursements des frais salariaux des personnels affectés aux budgets annexes,
- le remboursement des mises à disposition de personnel par l'office de tourisme pour un montant total de 33.000 €.

Ainsi globalement, ce chapitre enregistre une forte augmentation entre 2011 et 2012 avec une prévision qui passent de 1,6 M€ en 2011 à 2,6 M€ en 2012 (+70%), sans que les recettes en provenance des usagers n'enregistrent de variation notable mais simplement expliquée par l'augmentation des remboursements liés à la mutualisation et des nouveaux mouvements inter-budgets.

Aussi, on constate que la répartition de ces recettes par domaine d'activités est structurellement bouleversée par rapport à l'année passée :



On peut souligner que c'est toujours le domaine sportif avec les recettes liées à l'Aquaspace qui représente avec ses 36%, la plus grande part de nos produits des services avec une prévision stable par rapport à 2011 de 940 000€. Viennent ensuite l'environnement à hauteur de 25% et l'administration générale avec 24%. Ces 2 secteurs représentent une part plus importante de nos recettes en 2012 du fait réciproquement de l'intégration à compter de 2012 des remboursements de charges imputées sur le budget principal par les budgets annexes (cf. explications ci-dessus) et de l'augmentation des remboursements des personnels mutualisés. Enfin nous retrouvons les recettes liées à notre compétence culturelle (inscriptions école d'arts, du conservatoire pour l'essentiel) à

hauteur de 10% qui présente également des recettes stables par rapport à 2011 puis les recettes liées à l'économie (recettes liées au tourisme et aux remboursements de frais de notre budget pépinière).

1.4 Chapitre 013 - Atténuation de charges

Il s'agit principalement des remboursements sur rémunération du personnel (suite à maladie ou accident) qui présentent une réalisation à hauteur de 172.000€ en 2010 et de 77.000€ en 2011, ce qui reflète leur caractère aléatoire. Aussi, nous proposons d'inscrire pour 2012 un prévisionnel de 80.000€.

1.5 Chapitre 75 - Autres Produits de gestion courante

Ce chapitre enregistre une diminution de 14% par rapport à 2011, compte tenu de :

- l'ajustement annuel des loyers prévisionnels sur 2012 en ce qui concerne la sous-location par la CAB des locaux de Mykonos (lieu unique regroupant les structures œuvrant pour l'emploi). En effet, le loyer à percevoir passe de 425.904 € à 403.000 € (surestimation du loyer en 2011 au vu de l'évolution de l'index).
- la non inscription sur cet exercice de la redevance annuelle du syndicat d'électricité du département de l'Oise (concession) contre 50.000€ inscrits en 2011. En effet ces recettes sont subordonnées à la réalisation de travaux d'électrification et d'investissements en matière d'éclairage public. Or aucunes dépenses rentrant dans ce cadre n'ont été mandatées ni en 2011, ni en 2012 pour prétendre au versement de cette redevance.

Les autres produits de ce chapitre concernent principalement la location d'une plateforme de collecte des déchets à l'un de nos prestataires pour 29.000€.

Le solde de ce chapitre, qui représente environ 10.000 €, est constitué de produits divers de gestion courante tels que les loyers versés par les associations pays du grand Beauvaisis et Oise ouest initiative.

1.6 Chapitre 042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections

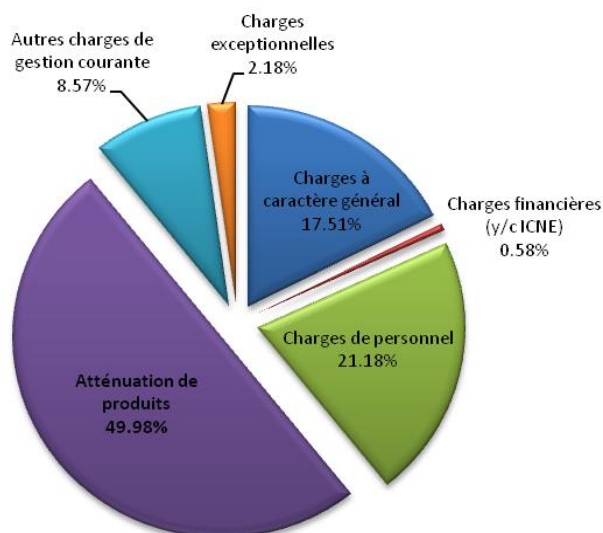
Ce chapitre retrace les opérations de reprises de subventions d'investissement liées au financement des équipements dits « transférables ». Il retrouve son équivalent en dépenses d'investissement. Ce montant de 528.000€ en 2011 est estimé, compte tenu des subventions d'équipements reçues en 2011 sur des biens amortissables, à 651.000€ en 2012.

2 - Les Dépenses de fonctionnement

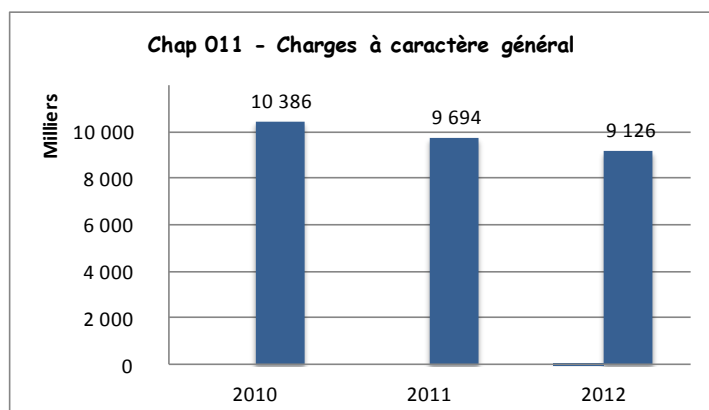
2.1. Présentation par nature

Dépenses de fonctionnement		BP 2011	BP 2012	variation
011	Charges à caractère général	9 694 250	9 125 826	-5,86%
012	Charges de personnel	10 373 110	11 035 563	6,39%
014	Atténuation de produits	26 174 261	26 044 261	-0,50%
65	Autres charges de gestion courante	4 530 574	4 466 227	-1,42%
66	Charges financières (y/c ICNE)	90 400	300 500	232,41%
67	Charges exceptionnelles	531 310	1 137 873	114,16%
68	Dotations aux provisions	-	50 000	-
023	Virement à la section d'investissement	486 574	381 969	-21,50%
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 700 000	4 528 000	22,38%
Total dépenses de fonctionnement :		55 580 479	57 070 219	2,68%

Répartition des dépenses de fonctionnement par chapitre (hors opérations d'ordre et dotation aux provisions)



2.1.1 Chapitre 011 - Charges à caractère général



Ce chapitre totalise près 18% des dépenses réelles de fonctionnement et diminue de près de 568.424 € entre 2011 et 2012, soit une réduction de près de 6%. Les principales variations sont les suivantes :

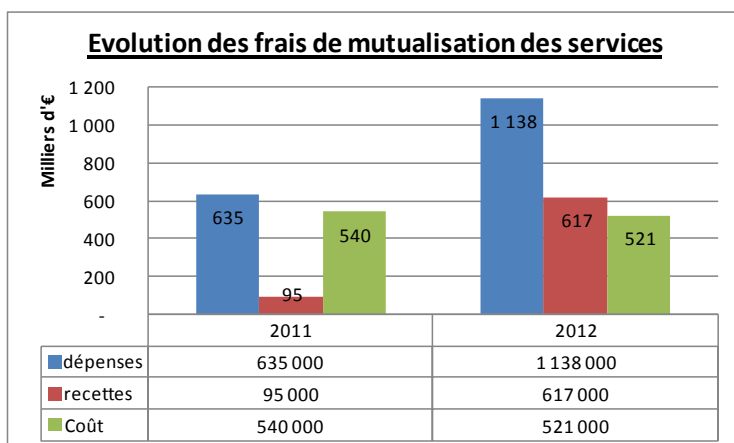
- Diminution de la ligne 611 (contrat de prestations de services) de 466.313 €, essentiellement liée à l'économie de 670.700 € réalisées grâce à la modification des prestations en matière d'enlèvement des ordures ménagères couvertes par les marchés publics passés en 2011. L'inscription de nouveaux crédits pour la gestion de l'aire d'accueil des gens du voyage (+ 239.272 €) vient relativiser cette diminution
- La ligne 62875 - les remboursements aux communes membres sont en diminution de près de 112.300 €. Dépenses inscrites dorénavant au chapitre 012 et qui concernent la mutualisation des services
- Diminution de la ligne 6282 de près de 34.000 € - Frais de gardiennage. L'aire d'accueil des gens du voyage étant gérée par un prestataire (DM), il n'y a donc plus lieu de la faire gardiennage.
- Les autres lignes budgétaires proposées en diminution sont celles dites « compressibles » telles que l'acquisition de petits équipements ou les fournitures administratives.
- Certaines diminutions sont permises grâce à la passation de nouveaux marchés publics (maintenance, assurances).

D'autres crédits sont proposés en augmentation :

- 76.500 € pour les dépenses de fluides (électricité et chauffage)
- 50.300 € pour l'entretien des espaces verts des terrains, soit une augmentation de 59 %, liée à l'entretien des zones d'activités économiques transférées à l'Agglomération.

2.1.2 Chapitre 012 - Charges de personnel

Ce chapitre représente 21% des dépenses réelles de fonctionnement, en augmentation de 6% par rapport à 2011. Cette progression est due essentiellement à l'augmentation des charges de mutualisation. Elle n'est que de 2% si on prend en compte uniquement les « charges directes » de personnel.



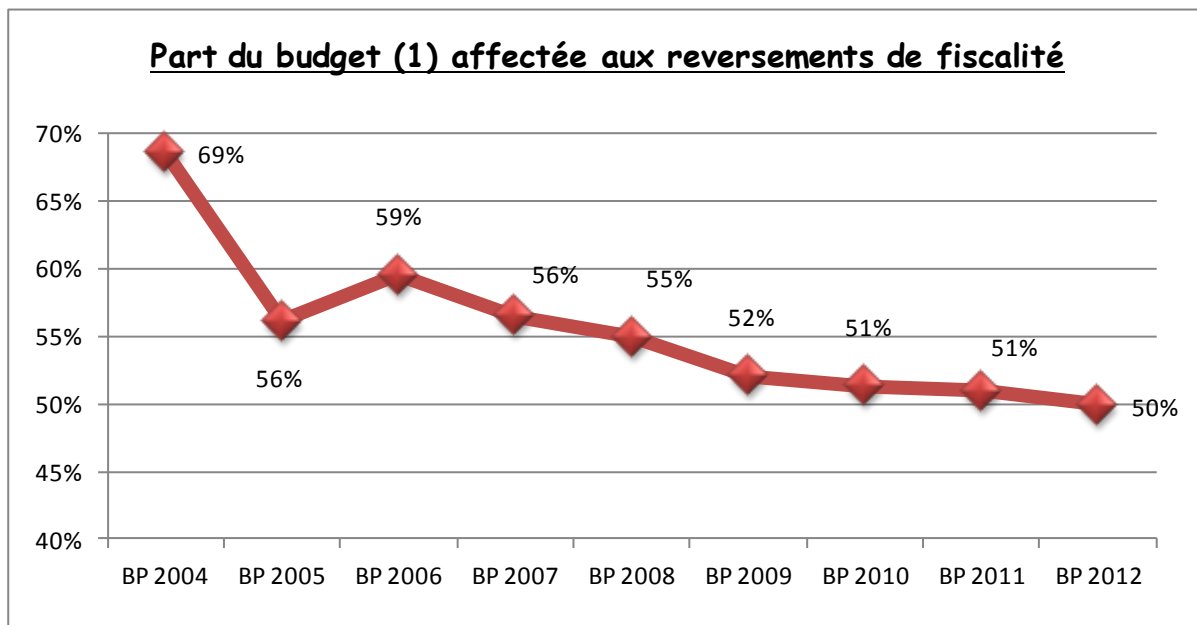
L'augmentation des dépenses liées à la nouvelle convention de mutualisation sont entièrement compensées par celle des recettes. Le graphique ci-contre montre une diminution du coût (dépenses - recettes) de 4% entre 2011 et 2012.

2.1.3 Chapitre 014 - Atténuation de produits

Les atténuations de produits représentent près de 50% des dépenses réelles de fonctionnement et totalisent 26.044.261 € en 2012, soit une diminution de 130.000 € par rapport à 2011.

Les reversements de fiscalité :

Les montants des attributions de compensation sont identiques à ceux de 2011. Le montant total des reversements de fiscalité représente la moitié des dépenses de fonctionnement de l'Agglo. Cette part est en constante diminution depuis 2004.



(1) Dépenses réelles de fonctionnement

La Dotation de Solidarité Communautaire (3.465.000 €)

Elle est proposée en diminution de 10 % par rapport à 2011, soit -385.000 €. Cette diminution était anticipée à hauteur de -16% dans le cadre du DOB 2012, mais l'effet conjugué des arbitrages budgétaires rendus et de l'assouplissement des conditions d'introduction du nouveau fonds de péréquation des recettes fiscales intercommunales et communales (FPIC - voir ci-après) ont permis de la limiter d'autant.

Le fonds national de péréquation des recettes fiscales intercommunales et communales (FPIC)

Rappelons que ce fonds, instauré par l'article 58 du projet de loi de finances 2012 (cf. informations fournies au DOB), a pour objectif de faire contribuer les EPCI considérés comme « riches » au financement des EPCI dits « pauvres ».

Le conseil communautaire lors de sa séance du 1er décembre avait adopté une motion par laquelle il contestait fortement la mise en place de la péréquation horizontale des intercommunalités et des communes, telle qu'envisagée dans le cadre du projet de Loi de finances pour 2012, qui aurait entraîné un prélèvement de 428 000 € sur le budget de la communauté d'agglomération du Beauvaisis dès 2012.

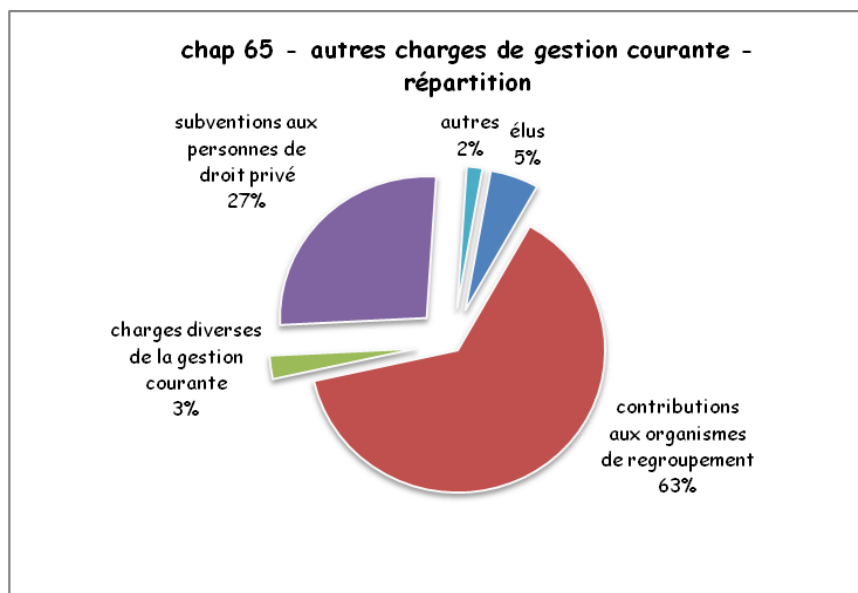
Sans remettre en cause le principe de la recherche d'une solidarité interterritoriale toujours plus efficace, cette motion adoptée à l'unanimité s'opposait au fait que la communauté d'agglomération soit considérée comme un territoire riche au regard des critères retenus.

En outre, Madame Caroline Cayeux et Monsieur Philippe Marini, Sénateurs de l'Oise ont déposé un amendement afin de dénoncer l'impact financier des modalités de calculs envisagées pour notre territoire.

Ainsi, compte tenu de l'assouplissement du dispositif adopté par le sénat et en deuxième lecture par l'assemblée nationale, la contribution de l'agglomération s'élèverait à 253.000 € (inscription au budget arrondie à 255.000 €) pour 2012.

2.1.4 Chapitre 65 - Autres charges de gestion courante

Ce chapitre totalise 8.82 % des dépenses réelles de fonctionnement

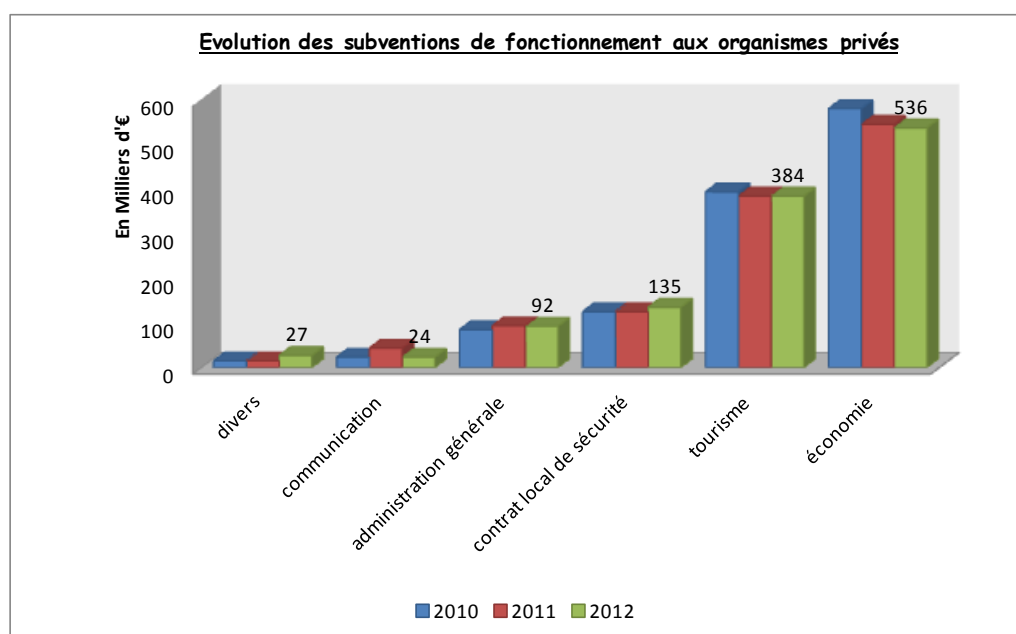


Les contributions aux organismes de regroupement (63 % du chapitre - 2.832.178€)

Il s'agit d'une des charges les plus importantes du budget et principalement dédiée au traitement des ordures ménagères (compétence déléguée au Symove). Elle représente plus de 5% des dépenses réelles de fonctionnement et diminue de 1,2% entre 2011 et 2012.

Les subventions aux personnes de droit privé (27 % du chapitre - 1.197.699 €)

Cette dépense est proposée en légère diminution par rapport à 2011 (- 0,6%) avec un total de 1.197.699 € au titre de ces subventions (1.204.340 € en 2011).



Le graphique ci-dessus détaille, par domaine d'intervention, l'évolution de ces subventions depuis 3 ans. Peu de variation entre 2011 et 2012.

- Le secteur économique mobilise 45 % des crédits alloués avec :
 - ✓ Le PLIE (plan local d'insertion par l'emploi) : la subvention est maintenue à 232.750€ ;
 - ✓ Maison de l'emploi et de la formation (MEF) et mission locale (fusion en 2010) : la subvention passe de 184.000 à 182.600€.
 - ✓ Oise ouest initiative : 79.500 €, 80.000 € en 2011

- ✓ FACE (fondation agir contre l'exclusion) : 41.100 € alloués en 2012 au lieu des 47.000 € en 2011.
- Pour le tourisme (32% des subventions attribuées), le montant est identique à celui de 2011 : 383.500 € dont 360.000 € pour l'office de tourisme.
- Les subventions versées dans le cadre du contrat local de sécurité sont en augmentation de 8 % en passant de 124.000 € à 135.000 €. Le montant ajouté sera réparti en cours d'année, la volonté de l'agglomération étant de subventionner des actions en matière de sécurité routière.
- Les subventions relatives à l'administration générale sont celles versées aux mutuelles, au comité d'œuvres sociales, ainsi qu'à la crèche de la CCMO.
- Celles concernant la communication sont reconduites à l'identique pour les fêtes et manifestations communales d'intérêt communautaire (fête du cidre à Milly sur Thérain, fête Jeanne Hachette à Beauvais, marché de Noël de Saint Martin le Noëud, omelette géante de Herchies). Rappelons que la fête de l'âne de Aux marais a lieu tous les deux ans, ce qui explique la diminution de 20.000 € par rapport à 2011.

Les charges directes de la gestion courante : concernent la participation versée aux communes afin de permettre l'égal accès tarifaire pour les habitants de la communauté d'agglomération fréquentant les équipements des communes membres (119.500 €).

2.1.5 Les autres chapitres budgétaires des dépenses de fonctionnement

Chapitre 66 - Charges financières

Les charges financières représentent une très faible part des dépenses réelles de fonctionnement (0,58%), soit un total de 300.500 €.

Il s'agit des charges liées aux intérêts de la dette qui se décomposent entre le remboursement annuel à l'échéance des intérêts de la dette pour un montant de 250.000 € en 2012 ainsi que 10.500€ correspondant à la prévision du remboursement des intérêts courus échus et non échus (ICNE).

Il enregistre une augmentation de +232% par rapport au BP 2011 compte tenu de l'intégration d'un nouvel emprunt de 3,7M€ contractualisé fin 2011 auprès du Crédit Agricole pour couvrir nos besoins de financement (estimation à 121.000 €), de la prise en compte des échéances prévisionnelles de notre emprunt de 1,3M€ contracté auprès de la Caisse d'épargne en 2011 et à consolider avant la fin du 1^{er} semestre 2012 (estimation à 40.000€), ainsi que de l'intégration d'un prévisionnel d'échéances infra-annuelles liées à un éventuel emprunt à contracter fin 2012 (estimation à 31.000€). Le solde de 57.000€ représente les échéances des emprunts en cours.

Ce chapitre intègre également les intérêts estimés pour l'utilisation de la ligne de trésorerie (40.000€), soit une augmentation de +33% par rapport au BP 2011, pour anticiper une utilisation plus récurrente de notre ligne de trésorerie sur 2012. Il faut préciser que ce recours à cette ligne de trésorerie nous permet de faire face à nos besoins de financement à court terme du fait des décalages entre nos encaissements et décaissements et permet d'éviter des financements à long terme sous forme d'emprunts qui seraient beaucoup plus coûteux.

Chapitre 67 - Charges exceptionnelles

Ce sont celles principalement, prévues pour l'équilibre de la section de fonctionnement des budgets annexes. Ce chapitre connaît une forte augmentation puisqu'il passe de 531.310 € à 1.137.873 €.

Rappelons que la subvention d'équilibre du budget annexe transport était nulle en 2010 et de 454.380€ en 2011. Elle atteint 1.033.165 € en 2012.

Au-delà du transport, seul le budget annexe pépinière doit faire l'objet d'une subvention d'équilibre de 98.708 €.

Chapitre 042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections :

Il correspond aux dotations aux amortissements relatives aux équipements et subventions d'investissement à opérer sur l'année 2012 pour un montant prévisionnel de 4,5M€.

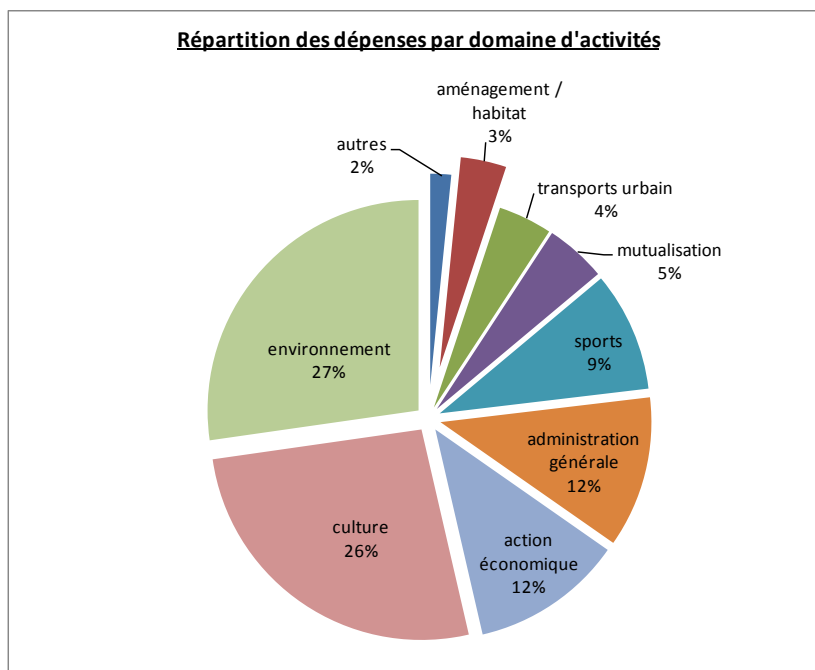
Ce chapitre enregistre une augmentation de 22% (soit +828.000€) liée aux nouveaux investissements réalisés en 2011.

Pour mémoire, ces dotations aux amortissements participent à l'autofinancement puisqu'elles se retrouvent en recettes dans le budget d'investissement. Elles viennent ainsi compléter le virement à la section d'investissement.

Le virement en faveur de la section d'investissement atteint 381.969 € ce qui permet, si l'on ajoute les amortissements, de dégager un autofinancement prévisionnel 2012 de 4.909.696 € qui est en progression de 17 % par rapport à 2011 (4.186.574 €)

2.2 Présentation par domaine d'activité

La répartition des dépenses réelles de fonctionnement par grands secteurs se présente comme suit, déduction faite des attributions de compensation, opérations d'ordre et opérations non ventilables :



- **L'environnement et le cadre de vie : 7.034.977 €** en diminution de 9% par rapport à 2011 suite au réexamen du processus de collecte par la commission ad-hoc et les services. Les crédits couvrent notamment :
 - o la **collecte** des déchets ménagers par l'intermédiaire de contrats de prestations de service ;
 - o la **collecte séparable des déchets verts** en porte à porte et par le biais des points verts dans les communes rurales ;
 - o la **gestion des déchetteries** et des points d'apports volontaires ;

- la **collecte séparative des encombrants** sur rendez-vous. La ligne budgétaire couvrant ces dépenses atteint en 2012 ; 3.804.000 €, soit une diminution de 15 % par rapport à 2011 (668.700 €). La modification des prestations liées à la passation des nouveaux marchés de collecte permet cette importante économie ;
 - le **traitement**, compétence déléguée au SYMOVE (2.697.020 €) ;
 - L'acquisition de sacs pour la **collecte en porte à porte des déchets végétaux** (185.000€) ;
- La **culture (6.801.686 €)** voit ses crédits essentiellement consacrés aux dépenses de personnel (83%). Ces dépenses sont affectées aux quatre équipements culturels :
- **Réseau des médiathèques** : budget de fonctionnement totalisant 2.514.388 €, dont 528.047 € sont prévus pour l'achat de livres et de DVD, CD ROM et les frais accessoires afférents, ainsi que pour des actions culturelles sont également programmées (expositions, ateliers avec des écrivains, des illustrateurs, conférences ...) et 1.986.341 € sont inscrits pour les dépenses de personnel.
 - **Ecole d'Art du Beauvaisis** : 1.017.944 € qui se décomposent en dépenses de personnel (863.530 €) et 154.414 € inscrits pour l'activité pédagogique et les actions culturelles (expositions, conférences ...). L'année 2012 serait notamment consacrée à des expositions et manifestations autour de Rousseau.
 - **Conservatoire Eustache du Caurroy** : 2.453.807 € répartis à hauteur de 146.209 € pour l'acquisition de matériel scolaire (partitions, ...) et l'entretien du parc instrumental, dépense représentant l'essentiel des crédits inscrits -soulignons que l'année 2012 sera axée sur la mise en place progressive d'un pôle d'excellence danse, le développement des classes existantes- et 2.307.598 € pour les dépenses de personnel.
 - **Maladrerie Saint Lazare** : il est proposé un budget de fonctionnement de 471.702 € dont 277.911€ pour la programmation des événements organisés au sein de cet équipement, mais aussi l'entretien des abords et espaces verts et par ailleurs 193.791 € sont prévus pour les dépenses de personnel.
 - **Service communs** : 343.845 €. Ce montant correspond aux dépenses couvrant les 3 établissements culturels (médiathèques, Ecole d'art et conservatoires) dont 319.095 € correspondent aux dépenses de personnel de ménage.
- **Economie : 3.015.744 €**. Les actions menées dans ce domaine sont structurées comme suit :
- La **promotion du territoire** et la **prospection** ;
 - Le **soutien aux associations**;
 - La poursuite des **chantiers d'insertion**
 - Le **tourisme** pour un budget total de 554.321 € hors charges de personnel. 59% sont affectés au soutien des associations telles que l'Office de Tourisme. Ces dépenses sont en augmentation de 27% (117.321 €). 50.000 € ont été ajoutés avec leur contrepartie en recettes suite à l'instauration de la taxe de séjour. 60.000 € ont également été prévus pour promouvoir les manifestations d'illumination de la cathédrale de Beauvais. Le reste des crédits étant pour l'essentiel des besoins d'entretien et de balisage des sentiers.
 - **L'entretien des zones d'activités économiques** de Beauvais et d'Allonne: crédits sont prévus pour l'entretien des espaces verts à hauteur de 114.300 €, soit une augmentation de 91%.

- **Administration générale : 2.988.230 €.** Les dépenses de ce domaine sont celles nécessaires au fonctionnement courant de l'agglomération (fournitures administratives, fluides, maintenance, assurances) et proposées en diminution de 2%. Certaines dépenses impactant plus fortement ce budget :
 - o Hors dépenses de mutualisation, 48 % (1.435.621 €) sont inscrits pour les dépenses de personnel
 - o Les dépenses de communication pour 220.240 €
 - o La **contribution** de l'agglomération en tant que membre du syndicat mixte de l'aéroport de Beauvais -Tillé (135.158 €)
- **Sports : 2.374.495 € sont principalement affectés :**
 - o **Aquaspace** : 2.226.925 € dont 54% (1.195.215 €) pour les dépenses de personnel. Précisons que le coût de fonctionnement annuel de cet équipement ressort historiquement à :

	CA 2009	CA 2010	BP 2011	BP 2012
DEPENSES	2 046 948	2 026 295	2 211 097	2 226 925
RECETTES	897 500	838 740	965 000	940 000
Coût de fct.	1 149 448	1 187 555	1 246 097	1 286 925

- o **fluides (606.000 €) ;**
- o contrats de **maintenance**, acquisition de **produits spécifiques**, et diverses prestations dont le **gardiennage** de l'équipement.

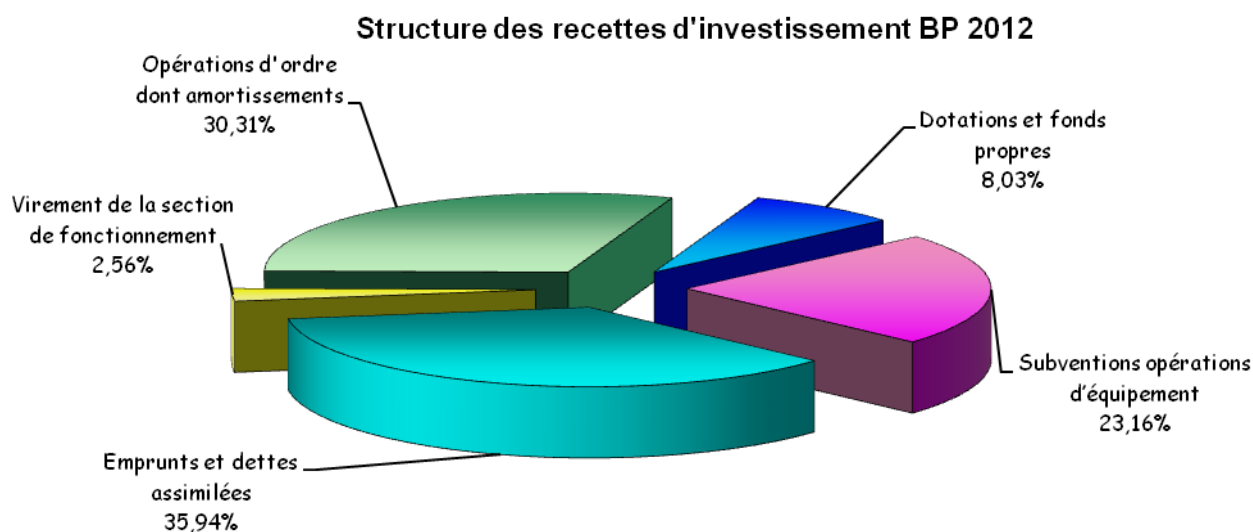
Au-delà de cet équipement sportif, il s'agit de crédits alloués pour le fonctionnement courant des Gymnases de Tillé et d'Allonne.

- Les charges liées à la **mutualisation : 1.138.000 €** sur le chapitre 012 et **70.000 €** sur le chapitre 011 représentent 5 % des dépenses par compétence.
- **Transports : 1.068.165 €** couvrent à 97 % la subvention d'équilibre versée au budget annexe transport, le reste étant destiné au remboursement des frais de péage sur le tronçon de l'autoroute A16.
- **Aménagement : 903.264 €** dont 35% sont estimés pour la rémunération du personnel.
 - o **Volet Habitat** avec le suivi Animation de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat ;
 - o **Volet intervention sociale et de santé : 413.872 €.** Cette dépense est rattachée au volet aménagement puisqu'elle concerne l'aire d'accueil des gens du voyage dont la mission de gestion (340.272 €). Le reste de ces crédits est destiné à l'entretien et aux fluides de l'aire.
 - o **Volet SIG :** la maintenance des applications SIG, la réalisation d'application de consultation cadastrale intranet ainsi que l'achat de consommables pour la sortie et la duplication de plans (58.294 €)
 - o **Volet aménagement et foncier:** dépenses de fonctionnement (hors personnel) de 43.500 € dont 40.000 € couvrent la cotisation 2011 à l'Association Pays du Grand Beauvaisis (APGB).

B - La section d'investissement

1- Les Ressources d'investissement

Recettes d'investissement		BP 2011	BP 2012	Variation
13	Subventions opérations d'équipement	5 078 853	3 459 000	-31,89%
16	Emprunts et dettes assimilées	5 353 444	5 367 658	+0,27%
21	Immobilisations corporelles	109 004	0	-
10	Dotations et fonds propres (hors 1068)	1 900 000	1 200 000	-36,84%
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	-	-	-
165	Dépôts et cautionnements reçus	10 000	0	-
021	Virement de la section de fonctionnement	486 574	381 969	-21,50%
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 700 000	4 528 000	+22,38%
	Total recettes d'investissement :	16 637 875	14 936 627	-10,23%



1.1 Chapitre 13 - Subventions d'équipement

Les 5,367 M€ inscrits en 2012 correspondent aux subventions d'équipement attendues sur les opérations d'investissement engagées sur 2012 et sont constitués notamment de :

- Pôle de proximité : 1,3M€ ;
- Aire d'accueil des gens du voyage : 370.000€ ;
- Théâtre de Beauvais : 362.000€ ;
- Maladrerie : 345.000€ ;
- Rénovation Médiathèque : 288.000€ ;
- Gymnase intercommunautaire d'Allonne : 209.000 € ;
- CFA : 207.000€ ;
- Programme de l'habitat : 180.000€ ;

- Eaux pluviales : 146.000€ reversés par les communes concernées ;
- Programme d'études d'aménagement : 24.000 € ;
- Projets d'aménagement : 12.000€ ;
- Equipements culturels : 11.000€ ;
- SCOT-PLH : 5.000€.

Ces montants sont proratisés en fonction soit :

- des inscriptions en dépenses d'investissement afférentes pour les projets en cours sur 2012 ;
- selon le solde à percevoir conformément aux plans de financement actualisés pour les projets achevés en 2011 ou qui se termineront sur 2012.

1.2 Chapitre 16 - Emprunts

Le recours à l'emprunt de 5,367M€ correspond au besoin de financement des investissements inscrits au budget primitif 2012.

Cette inscription budgétaire préserve les grands équilibres financiers et n'obère pas l'avenir de l'Agglo. du Beauvaisis. En effet, dans l'hypothèse peu probable où l'intégralité de cette somme serait contractualisée dans le courant de l'année, l'encours de la dette atteindrait au 31/12/2012 la somme de 6,016M€, soit seulement 10% des recettes réelles de fonctionnement.

Rappelons que la norme communément admise en matière de risque financier est de ne pas dépasser le niveau des recettes réelles de fonctionnement.

Par ailleurs, ce recours prévisionnel en matière d'emprunt de 5,353M€ au BP 2011 a donné lieu à la réalisation d'un nouvel emprunt effectif de 3,7M€ fin 2011, les excédents cumulés des années antérieures ne nous permettant plus de couvrir l'intégralité de notre besoin de financement annuel. Tendence qui devrait se confirmer sur 2012. (cf. DOB 2012)

1.3 Chapitre 10 - Dotations et fonds propres

Ce chapitre totalise 1,2M€ en 2012 et correspond à l'estimation du fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée (FCTVA) sur les investissements réalisés sur une année pleine, du dernier trimestre 2011 au troisième trimestre 2012.

La baisse de 37% de son montant par rapport à 2011 reflète la fin des investissements liés à l'opération CFA qui ne donnera lieu qu'à un reliquat sur 2012.

1.4 Les autres chapitres budgétaires des recettes d'investissement

Ces recettes d'ordre - pour 4,528M€ au chapitre 040 et pour 381.969€ au chapitre 021 - inscrites en recettes d'investissement correspondent aux montants inscrits en dépenses de fonctionnement réciproquement au titre des dotations aux amortissements et du prélèvement en provenance de la section de fonctionnement.

2- Les emplois d'investissement

Dépenses d'investissement		BP 2011	BP 2012	variation
16	Emprunts et dettes assimilées	193 000	700 000	263%
20 à 23	Opérations d'équipement et subventions d'équipement versées	15 076 875	13 585 627	-10%
26	Prise de participation	840 000	-	-100%
040 & 041	Opérations d'ordre	528 000	651 000	23%
Total dépenses d'investissement :		16 637 875	14 936 627	-10%

91 % des dépenses d'investissement sont consacrés aux opérations d'équipement.

2.1 Chapitre 16 - Emprunts et dettes assimilées

Ce chapitre enregistre une augmentation de 507 000€ par rapport à 2011 liée principalement à la contractualisation de deux nouveaux emprunts en 2011 d'un montant total de 5M€ (estimation de 315.000 € au titre des échéances liées au nouvel emprunt de 3,7M€ consolidé auprès du Crédit Agricole fin 2011 et d'un prévisionnel de 130.000 € en vue de la consolidation avant fin juin 2012 d'un autre emprunt de 1,3M€ auprès de la Caisse d'Epargne).

Il faut préciser que ces nouveaux emprunts permettent de combler le besoin de financement de la section d'investissement et que le dernier recours à ce financement externe sur ce budget remonte à l'année 2004.

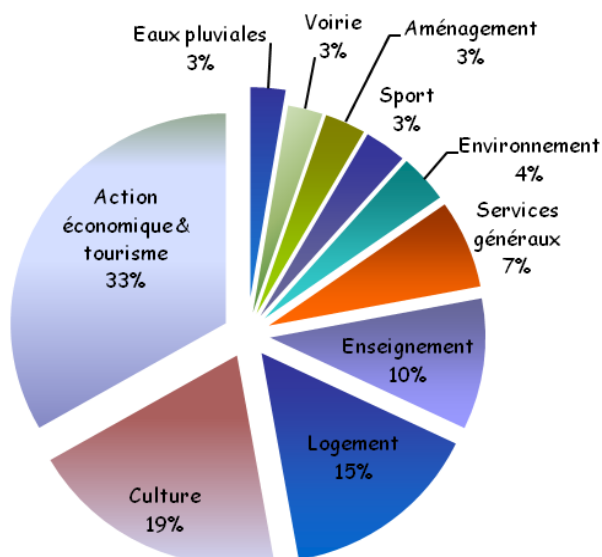
Par ailleurs, l'inscription budgétaire tient compte des crédits nécessaires au remboursement en capital du prêt 2011 à taux 0 de la CAF à hauteur de 70.760€ dans le cadre de l'opération aire d'accueil des gens du voyage (prévision d'un remboursement en capital de 4.800€) ainsi que d'une échéance prévisionnelle d'emprunt que nous pourrions contracter fin 2012 (prévision à 67.700€).

Ce montant reprend ensuite le remboursement en capital des emprunts en cours estimé sur l'exercice 2012 à 179.000€.

2.2 Opérations d'équipement et subventions d'équipement versées : 13.585.627 €

Le montant des crédits proposés pour les opérations d'équipement est en diminution (-10%), et correspond aux crédits de paiement nécessaires conformément à la programmation pluriannuelle des investissements.

Une répartition par domaine d'intervention permet de mieux appréhender l'action de l'Agglomération:



- **Action économique et tourisme : 4.453.000 €** répartis sur les principales opérations suivantes :
 - o Opération 200810 – **Pôle de proximité** : 3.861.000 € sont proposés pour la poursuite de la construction de ce bâtiment ;
 - o Opération 200904 – **Etudes de développement touristique** : 125.000 euros. Ce montant est notamment inscrit pour les études, conception et les droits d’auteurs à payer pour le spectacle Cathédrale. Cette manifestation a été testée sur 2011 avec succès, il vous propose de la maintenir et de la développer.
 - o Opération 200710 **CFA** : 100.000 € sont inscrits pour solder l’opération ;
 - o Opération 200618 **Tourisme** : 90.000 € sont proposés notamment pour la réalisation de Relais Info Service sur des sites touristiques et pour le programme de signalisation touristique sur le Beauvaisis ;
 - o Opération 200706 **Subvention d’aide à l’immobilier d’entreprise (aide à l’emploi)** : 60.000 €. Il s’agit des subventions votées les années précédentes qui doivent être à nouveau budgétées.
 - o **203.600 €** sont inscrits afin d’équilibrer la section d’investissement du budget annexe hôtel et pépinière d’entreprises.
- **Culture : 2.604.100 €** dont :
 - o L’opération 200509 – **Travaux sur patrimoine** : 645.000 €. - travaux envisagés pour 2012 sur la Maladrerie (achèvement de la restauration des clôtures et début des travaux pour la restauration et aménagement de la léproserie) ;
 - o L’opération 200603 – **Bâtiments culturels** : 240.000 € prévus pour les médiathèques (étanchéité , chéneau central), l’école d’art du Beauvaisis et le conservatoire ;
 - o L’opération 200910 – **Théâtre du Beauvaisis** : 1.100.000 € prévus pour l’indemnisation des candidats au concours, l’esquisse et l’avant projet sommaire.
 - o L’opération 201008 – **Médiathèque centre ville** : 523.000 €. Il s’agit des crédits pour la rénovation du 1^{er} étage, la rénovation de l’espace numérique et l’installation du wifi captif.
 - o 76.500 € sont proposés pour les équipements généraux et récurrents des services culturels opération 201202 – **équipements culturels 2012.**
- **L’habitat : 2.024.500 €** dont :

- Opération 200606 – **Aides à la pierre** : 1.500.000 €. Ce montant comprend les aides à la pierre de l'Agglo, le versement de ces aides par délégation de l'Etat, le pass foncier ainsi que les nouvelles actions d'accompagnement de l'OPAH ;
- Opération 200621 – **ANRU** : 437.500 € ;
- Opération 201006 – **Projet d'aménagement** : 87.000 € dont 72.000 € sont prévus pour réaliser des études pour la construction de logement dans les communes
- **L'enseignement : 1.350.000 € euros** proposés pour le versement de fonds de concours :
 - L'institut **LaSalle** (opération 200622) : 1.000.000 € pour financer la phase 2 de son extension ;
 - Le département de l'Oise (opération 200614 – **Collèges**). 319.000 € correspondent à notre participation annuelle à la reconstruction des collèges ;
 - L'**IUFM** (opération 200809) pour un montant de 31.000 euros. Selon l'échéancier lié à la délibération du 17 octobre 2008 décidant de financer la réhabilitation du site, ce montant correspond au dernier versement.
- **Services généraux : 909.607 €**
 - Opération 200709 – **Aéroport** : 672.000 €. fonds de concours versé au Syndicat Mixte chargé de l'exploitation de l'aéroport ;
 - Les autres crédits sont affectés aux besoins généraux et récurrents tels que les équipements de la collectivité (opération 200901).
- **Environnement et cadre de vie : 498.000 €**
 - Opération 200506 – **Acquisition de conteneurs OM** : 330.000 €
 - Opération 200604 – **Travaux sur sites d'apport volontaire** : 108.000 € ;
 - Opération 200624 – **Fonds de concours cadre de vie** : 60.000 € pour financer l'implantation de colonnes enterrées des bailleurs.
- **Le domaine sportif : 423.420 €:**
 - Opération 200807 - **gymnase communautaire d'Allonne** - 150.000 € proposés pour les diverses dépenses finales liées à construction de cet équipement (révision des prix, actualisation) ;
 - Opération 201004 – **Aquaspace** – 223.420 € prévus pour l'acquisition de matériels d'activités nautiques ainsi que pour divers aménagements du bâtiment (travaux liés au label tourisme et handicap) ;
- **Aménagement : 410.600 € :**
 - Opération 200607 – **Fonds de concours** : 170.000 € sont proposés pour financer le fonds de développement communautaire 2012.
 - Opération 200004 - **SIG** : 137.600 €. Outre les dépenses récurrentes liées à la mise à jour des logiciels, ces crédits couvriront les dépenses d'évolution du SIG.
- **Eaux pluviales : Opération 200610 : 350.000 €**
- **Voirie communautaire : 350.000 €**
 - Opération 200503 – **Voirie d'intérêt communautaire** : 150.000 € ;
 - Opération 200613 – **Fonds de concours voirie** : 200.000 €. Il est rappelé que ces crédits sont votés en AP/CP et que le montant inscrit en crédit de paiement sera alimenté en cours d'année autant que nécessaire ;
- Certains crédits sont votés « hors opération ». Il s'agit, par exemple, de la **subvention d'équilibre** proposée pour la section d'investissement du budget annexe **transport** (212.400 €).

Situation des autorisations de programmes et crédits de paiement (AP/CP)

Le tableau ci-dessous rappelle la situation actuelle des AP/CP et est conforme au projet de délibération présenté au cours de cette même séance du Conseil Communautaire pour la mise à jour des AP/CP :

	Intitulé	Montant des Autorisations de Programme	Montants des Crédits de Paiement			
			CP antérieurs	CP 2012	N+1	Restes à financer (exercices au delà de 2013)
1	Maladrerie st Lazare (200509)	7 810 000.00	7 140 005.11	645 000.00	24 994.89	-
4	Aides à la pierre (200606)	9 520 700.00	4 791 762.67	1 500 000.00	1 500 000.00	1 728 937.33
5	SCOT PLH (200608)	392 305.78	382 305.78	10 000.00	-	-
7	ANRU (200621)	1 276 000.00	493 742.50	437 500.00	344 757.50	-
9	Voirie fonds de concours (200613)	1 221 604.79	513 863.73	200 000.00	200 000.00	307 741.06
12	CFA (200710)	10 230 913.28	10 130 913.28	100 000.00	-	-
13	Aéroport (200709)	5 684 663.70	4 460 663.70	672 000.00	552 000.00	-
16	Aire D'accueil des gens du voyage (200711)	2 102 158.56	2 087 158.56	15 000.00	-	-
18	Eaux pluviales programme pluriannuel (200610)	3 900 000.00	1 877 137.02	350 000.00	400 000.00	1 272 862.98
21	Construction déchetterie (200806)	1 680 000.00	-	-	30 000.00	1 650 000.00
22	Gymnase communautaire d'Allonne (200807)	4 650 303.87	4 500 303.87	150 000.00	-	-
28	Pôle de proximité (200810)	7 590 957.83	3 729 957.83	3 861 000.00	-	-
30	participation collèges (200614)	2 300 000.00	940 673.44	319 000.00	319 000.00	721 326.56
32	Subvention aide à l'emploi (200706)	800 000.00	467 000.00	60 000.00	100 000.00	173 000.00
35	théâtre (200910)	2 150 000.00	102 453.30	1 100 000.00	947 546.70	-
37	LaSalle - Extension 2ème phase (200622)	2 308 000.00	700 000.00	1 000 000.00	608 000.00	-
38	Aide à l'acquisition foncière (201007)	2 000 000.00	200 000.00	-	200 000.00	1 600 000.00
39	Rénovation médiathèque centre ville (201008)	535 891.92	12 891.92	523 000.00	-	-
41	Fibre optique (201103)	470 000.00	206 000.00	18 000.00	36 000.00	210 000.00
TOTAL		66 623 499.73	42 736 832.71	10 960 500.00	5 262 299.09	7 663 867.93

II - BUDGETS ANNEXES

A- ASSAINISSEMENT

Le budget annexe assainissement s'élève globalement à **14.775.400 H.T.** Il s'équilibre à 5.834.400 € en fonctionnement et 8.941.000 € en investissement.

1 - Section de fonctionnement

1.1 Recettes

Chap	Article	Libellé	2011	2012	Var	Explications
013	6419 /6459	Atténuation de charges	20 000	20 000	0%	Remboursements sur frais de personnel (Maladie, accident du travail, etc)
70	70128	Autres taxes et redevances	25 000	0	-	Plus de frais de contrôle des affermages suite à la mise en place de la nouvelle DSP
70	704	Travaux	460 000	1 050 000	+128%	Remboursement des frais de 600 branchements en 2012 (Programme annuel + St Germain + Herchies + Pierrefitte-en-Beauvaisis) et taxe de raccordement sur les nouvelles constructions
70	70611	Redevance Assainissement Collectif	3 450 000	3 700 000	+7,24%	Produit de la surtaxe assainissement compte tenu du nouveau barème adopté à compter du 1 ^{er} janvier 2010, prélevé sur les factures d'eau
70	7084/7087	Mise à disposition de personnel facturée	71 000	75 500	6%	Remboursement des personnels mis à disposition du budget eau de la ville de Beauvais et du budget SPANC de l'Agglomération.
70/75	7068 /752 /758	Autres recettes diverses	17 700	18 900	+6,78%	Dont les loyers emplacements antennes de téléphonie
74	741	Primes d'épuration	980 000	810 000	-17,35%	Primes de l'Agence de l'Eau
042	777	Quote part subventions Investissement	100 000	160 000	+60%	Amortissement des subventions reçues (contrepartie en dépense d'investissement à l'article 139)
-	-	Total :	5 123 700	5 834 400	+13,87%	-

1.2 Dépenses

Chap	Article	Libellé	Montants			Explications
			2011	2012	var	
011	6061	Fournitures non stockables	684 500	745 600	9%	Fluides : eaux, gaz, électricité. En augmentation de 61.100 € par rapport à 2011 due aux évolutions tarifaires passées et anticipées
011	6287	Remboursement de frais	0	354 000		Remboursement de frais au budget principal (cf recettes de fonctionnement du budget principal)
011	6062	Produits de traitement	325 000	305 000	-6%	Produits chimiques pour les stations d'épuration
011	6248	Divers	100 000	150 000	50%	Traitement et évacuation des boues
011	6152	Entretien sur biens immobiliers	111 000	103 000	-7%	Entretien de la station d'épuration, des réseaux, ...
011	6156	Maintenance	75 000	72 210	-4%	contrat de maintenance (centrifugeuses, compresseurs d'air et autres équipements)
011	63512	Taxes foncières	0	65 000		Depuis 2011, nous sommes soumis à la taxe foncière sur nos stations d'épuration (Beauvais, Auneuil, Frocourt, Milly sur Thérain, Saint Paul, Therdonne, Tillé, Troissereux, Warluis)
012	-	Charges de personnel	1 311 034	1 310 402	0%	La prévision 2011 est reconduite au vu des montants effectivement acquittés sur 2011.
66	-	Intérêts des emprunts et dette	216 600	379 000	75%	Intégration notamment du remboursement des intérêts du nouvel emprunt de 3M€ contracté en 2011 auprès de la Société générale et de la reprise de la part de la dette incombant à la commune de Rochy-Condé suite à la dissolution du SIAC en décembre 2010 et à la reprise de cette compétence par la CAB en janvier 2011.
042	6811	Dotations aux amortissements	1 600 000	1 530 000	-4%	Total des amortissements des biens renouvelables
023	023	Virement à la section d'investissement	276 960	431 938	56%	Excédent de fonctionnement affecté à l'investissement (contrepartie en recette d'investissement à l'article 021)
-	-	Autres dépenses de fonctionnement diverses	423 606	388 250	-8%	Carburants, fournitures d'entretien, maintenance, frais de télécommunications, fournitures administratives, ...
-	-	Total :	5 123 700	5 834 400	14%	-

2 - Section d'investissement

2.1 Ressources

Chap.	Article	Libellé	2011	2012	Var	Explications
13	13111	Subventions d'investissement	2 050 000	1 100 000	-46%	Subventions de l'Agence de l'Eau proportionnelles aux travaux réalisés.
16	1641	Emprunts en euros	4 571 507	5 264 062	+ 15%	Niveau de recours à l'emprunt nécessaire à l'équilibre de la section d'investissement

45	4582	Opérations d'investissement sous mandats	110 000	615 000	+459%	Comptes de tiers - augmentation liée à la programmation des travaux sur 2012 plus importante qu'en 2011.
021	021	Virement en provenance de la section de fonctionnement	276 960	431 938	+56%	Excédent des recettes de fonctionnement sur les dépenses de fonctionnement affecté à l'investissement (contrepartie en dépense de fonctionnement à l'article 023)
040	040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 600 000	1 530 000	-4%	Amortissements des immobilisations (contrepartie en dépense de fonctionnement à l'article 6811)
-	-	Total :	8 608 467	8 941 000	+4%	-

2.2 Emplois

Les chapitres 21 et 23 sont regroupés dans la présentation du tableau ci-dessous afin de globaliser les crédits par opération.

Chap	Article	Libellé	Montants			Explications
			2011	2012	var	
21 & 23	2135 1 / 2154 &231 5	Travaux, matériels et installations STEP	1 433 467	4 080 000	185%	Matériels et travaux STEP. Travaux en cours pour les STEP de Milly sur thérain (3.050.000 €), STEP de St Paul (400.000 €) & de STEP Warluis (400.000€)
21& 23	2135 & 2315 1	travaux & installations RESEAUX	5 600 000	2 200 000	-61%	Travaux de création et de réhabilitation de réseaux selon 2ème phase du PPI
20	2031	Frais d'Etudes	80 000	400 000	400%	Etudes préalables des futurs travaux de réseaux - 2ème tranche du PPI
21	2135 1	travaux & installations BRANCHEMENTS	250 000	265 000	6%	programme annuel de branchements liés aux permis de construire.
21& 23	2154 & 2315	Matériels industriels POSTES DE RELEVAGE	100 000	225 000	125%	Programme annuel de renouvellement d'équipement hydraulique et d'auto-surveillance
21	2182	Matériel de transports	180 000	35 000	-81%	Acquisition d'un nouveau camion hydro cureur faite en 2011
21	2154	matériel industriel	30 000	30 000	0%	pompes, agitateurs, équipements de laboratoire
16	-	Emprunts et dettes assimilés	713 000	913 000	28%	Selon échéancier des emprunts contractés et intégration des nouveaux emprunts de 2011 (cf explications en dépenses de fonctionnement ci-dessus - article 66)
40	-	Amortissement des subventions	100 000	160 000	60%	Amortissement des subventions perçues finançant des biens eux-mêmes amortissables
45	4581	Opérations d'investissement sous mandats	110 000	615 000	459%	Comptes de tiers
	-	Autres dépenses d'investissement diverses	12 000	18 000	50%	Dépenses courantes d'investissement (matériels informatiques, mobilier, ...)
	-	Total :	8 608 467	8 941 000	4%	-

2.3 Situation des autorisations de programmes et crédits de paiement (AP/CP)

Le tableau ci-dessous rappelle la situation actuelle des AP/CP et est conforme au projet de délibération présenté au cours de cette même séance du conseil communautaire pour la mise à jour des AP/CP :

Intitulé	Montant des Autorisations de Programme	Montants des Crédits de Paiement			
		CP antérieurs	CP 2012	N+1	Restes à financer (exercices au delà de 2012)
40 STEP Milly sur Thérain	4 000 000.00	950 000.00	3 050 000.00	-	
42 STEP Saint Paul	3 000 000.00		400 000.00	2 000 000.00	600 000.00
43 STEP Warluis	2 500 000.00		400 000.00	2 000 000.00	100 000.00
TOTAL	9 500 000.00	950 000.00	3 850 000.00	4 000 000.00	700 000.00

B- SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)

Le budget annexe SPANC s'équilibre à **599.100 €**, dont 44.100 € en fonctionnement et 555.000 € en investissement.

1. Recettes

Chap.	Article	Libellé	BP 2011	BP 2012	Var	Explications
70	7062	Ventes de produits	44 000	44 100	+0,22%	Redevances d'Assainissement non collectif
-	-	Total :	44 000	44 100	+0,22%	-

2. Dépenses

Chap.	Article	Libellé	BP 2011	BP 2012	VAR	Explications
012	6215	Personnel affecté à la collectivité de rattachement	35 000	35 000	0%	Remboursement au budget assainissement
-	-	Autres dépenses de fonctionnement diverses	9 000	9 100	1%	Frais courants de fonctionnement (maintenance, fournitures, remboursement de frais au budget principal ...)
-	-	Total :	44 000	44 100	0%	-

2 - Section d'investissement

Un seul montant est inscrit en section d'investissement : 555.000 € en dépenses et en recettes. Il s'agit d'une opération pour compte de tiers : dans le cadre de l'élargissement de ses compétences, le SPANC va faire réaliser des études de sols préalables aux travaux et ces travaux de réhabilitation des systèmes d'assainissement non collectif pour le compte des propriétaires

volontaires. Ces études et travaux sont financés à 60% par l'agence de l'eau et à 40% par les propriétaires eux-mêmes.

Le portage par le budget annexe de ces études et travaux réalisés pour le compte de particuliers présente l'avantage de pouvoir bénéficier des financements de l'agence de l'eau. D'un point de vue budgétaire, ces opérations s'équilibrent, même si l'agglomération assume le risque de défaillance des débiteurs.

C- TRANSPORTS

Le Budget Annexe Transports s'élève globalement à **8.813.599 TTC**. Il s'équilibre à 7.430.999 € en fonctionnement et à 1.382.600 € en investissement.

1 - Section de fonctionnement

1.1 Recettes

Chap	Art	Libellé	BP 2011	BP 2012	Var	Explications
70	7084	Mise à disposition de personnel facturée	23 000	27 000	+17%	Personnel mis à disposition à la ville de Beauvais
70	7087	Remboursements de frais	37 000	42 200	+14%	Remboursement des transports Aquaspace par les communes et participation de la Commune de Therdonne au fonctionnement des transports sur sa commune (30%)
73	734	Versement transport	5 500 000	5 650 000	+3%	Taux 0,60%
74	7472-7473	Subventions d'exploitation	340 000	449 554	+32%	Intégration d'une participation de la région dans le cadre du CRA pour la mise en place du transport à la demande (91.554€) + Participation du Département sur la prise en charge des transports scolaires.
74	7475	Subventions d'exploitation	265 000	185 000	-30%	<u>Subventions SMTCO</u> : Renforts de service (175.000€) et Opération Vélyce (10.000€)
74	7478	Subventions d'exploitation	208 500	0	-	Pas de subventions ADEME attendues en 2012.
75	752/758	Produits divers de gestion courante	2 600	2 080	-20%	Dont loyer location kiosque TUB et fin de la facturation des duplicatas de cartes de transports.
77	774	Subventions exceptionnelles	454 380	1 033 165	127 %	Subvention d'équilibre du Budget Principal

042	777	Quote-part subventions	39 100	42 000	+7%	Amortissement des subventions reçues (contrepartie en dépense d'investissement à l'article 139)
002		Résultat reporté	0	0	-	Reprise anticipée du résultat 2009 sur 2010.
-	-	Total :	6 869 580	7 430 999	+8%	-

1.2 Dépenses

Chap	Article	Libellé	bp 2011	BP 2012	VAR	Explications
011	611	Convention DSP	5 565 000	5 800 000	4%	Concessionnaire CABARO
011	611	Services scolaires	422 000	416 000	-1%	-
011	611	Sous-traitance générale	45 000	72 000	60%	transports des élèves vers l'aquaspace, compensation tarifaire sur les lignes interurbaines
011	6287	Remboursement de frais	600	205 500	N.S.	remboursement de frais d'administration générale au budget principal
012	-	Charges de personnel	210 036	212 552	1%	Pratiquement identique aux chiffres 2011
014	739	Restitution taxe transport	53 000	50 000	-6%	Remboursements pour les personnels logés ou transportés par les entreprises.
042	6811	Amortissements	425 000	578 000	36%	Opérations d'ordre (contrepartie en recette d'investissement au chapitre 040)
-	-	Autres dépenses diverses	148 944	96 947	-35%	Diverses charges de fonctionnement
-	-	Total :	6 869 580	7 430 999	8%	-

2 - Section d'investissement

Suite au passage de ce budget en régime de TVA, les dépenses et les recettes d'investissement donnent lieu à diverses opérations comptables.

Ce budget sera dorénavant soumis à deux régimes de TVA :

- Selon l'article 210-I de l'annexe II au C.G.I. : la taxe déductible est celle afférente aux dépenses exposées pour les investissements publics que l'EPCI confie à l'entreprise utilisatrice afin qu'elle assure, à ses frais et risques, la gestion du service public qu'il lui a déléguée. A ce titre, et uniquement pour les biens concernés, l'EPCI transfère son droit à déduction de TVA à l'entreprise qui lui en fait bénéficier. Cela concerne l'acquisition et l'aménagement des bus
- Pour les autres biens, le régime de droit commun du FCTVA s'applique.

2.1 Recettes

Chap	Article	Libellé	BP 2011	BP 2012	var	Explications
13	1315	Subventions d'investissement	0	207 000	-	Participation du Syndicat Mixte des Transports Collectifs de l'Oise sur l'acquisition de bus.

13	1318	Subventions d'investissement	130 000	60 000	-54%	Participation de l'ADEME sur l'acquisition de bus. Transfert de la participation de la SMTCO au compte 1315 ci-dessus.
10	10222	FCTVA	38 000	40 000	+5%	Régime de droit commun appliqué aux investissements non confiés au délégataire.
040	040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	425 000	578 000	+36%	Amortissements des immobilisations (contrepartie en dépenses de fonctionnement à l'article 6811)
27	2762	transferts de déduction de TVA	83 000	142 600	72 %	Créance sur le transfert du droit à déduction de TVA pour l'acquisition et les installations des bus.
041	215	transferts de déduction de TVA	83 000	142 600	72 %	contrepartie en dépenses d'investissement (dépense indiquée dur le chapitre 040 en 2011)
13	1318	Subvention d'investissement	204 000	212 400	4 %	subvention d'équilibre du budget principal
-	-	Total :	963 000	1 382 600	+43%	-

2.2 Dépenses

Chap.	Article	Libellé	BP 2011	BP 2012	var	Explications
21	2156	Matériel transport exploitation	471 000	785 000	67%	Acquisition de 2 bus hybride.
21	2135	Installations générales, construction	230 000	320 000	39%	Divers aménagement d'infrastructures, acquisition d'arrêt de bus, outillage.
21	2157	Agencement outillage	127 900	83 000	-35%	découpe et équipement de bus
040	13918	Amortissement des subventions	39 100	42 000	7%	Contrepartie en recettes de fonctionnement
041	2762	transferts de déduction de TVA	83 000	142 600	72%	Contrepartie en recette d'investissement- Ces transferts sont opérés en vertu de l'article 210-I du CGI
	-	autres	12 000	10 000	-17%	
	-	Total :	963 000	1 382 600	44%	-

2.3 Situation des autorisations de programmes et crédits de paiement (AP/CP)

Le tableau ci-dessous rappelle la situation actuelle des AP/CP et est conforme au projet de délibération présenté au cours de cette même séance du Conseil Communautaire pour la mise à jour des AP/CP :

Intitulé		Total cumulé	Montants des Crédits de Paiement			
			CP antérieurs	CP 2012	N+1	Restes à financer
44	Acquisition de bus	3 140 000.00	-	785 000.00	785 000.00	1 570 000.00

D- STATION GAZ NATUREL POUR VEHICULES (GNV)

Le budget annexe « Gaz Naturel pour Véhicules » s'équilibre en recettes et en dépenses à **405.900 € HT** dont 370.900 € pour la section de fonctionnement et 35.000 € pour la section d'investissement.

1 - Section de fonctionnement

1.1 Recettes

Chap.	Article	Libellé	BP 2011	BP 2012	Var	Explications
70	7012	Gaz	322 560	339 300	+5%	Vente de GNV notamment à l'entreprise ISS
042	777	Opérations d'ordre de transfert entre section	32 000	31 600	-1%	Amortissements des subventions d'investissement reçues (contrepartie en dépense d'investissement à l'article 139)
-	-	Total :	354 560	370 900	+4,6%	-

1.3 Dépenses

Chap.	Article	Libellé	BP 2011	BP 2012	VAR	Explications
011	6061	fournitures non stockables	220 000	232 300	6%	Achat de gaz. L'augmentation est liée à l'installation du dépôt de bus urbains en avril 2011.
011	6156	Maintenance	65 000	65 000	0%	Contrat de maintenance de la station GNV basé sur une durée de fonctionnement de compresseurs de 800heures/an. Il est prévu une adaptation du montant annuel si la durée réelle varie de façon significative.
011	6288	Autres	17 000	17 400	2%	Rémunération de l'exploitant
011	6287	Remboursement de frais	0	17 000		Remboursement de frais d'administration générale au budget principal
042	6811	Dotations aux amortissements	35 000	35 000	0%	Opérations d'ordre avec contrepartie en recette d'investissement
023	023	virement à la section d'investissement	13 260	0		
-	-	Autres dépenses de fonctionnement diverses	4 300	4 200	-2%	
-	-	Total :	354 560	370 900	5%	-

2 - Section d'investissement

2.1 Ressources

Chap.	Article	Libellé	BP 2011	BP 2012	Var	Explications
021	021	Virement en provenance de la section de fonctionnement	13 260	0	-	Excédent des recettes de fonctionnement sur les dépenses de fonctionnement affecté à l'investissement (contrepartie en dépense de fonctionnement à l'article 023)
040	2815323	Amortissements ouvrages de distribution	35 000	35 000	-	Amortissements des subventions d'investissement reçues - Opération d'ordre avec contrepartie en dépenses de fonctionnement
-	-	Total :	48 260	35 000	-27%	

2.2 Emplois

Chap.	Article	Libellé	BP 2011	BP 2012	VAR	Explications
21	215323	Ouvrage de distribution	16 260	3 400	-79%	Crédits pour d'éventuels petits travaux sur la station
13	13918	Reprise de subvention	32 000	31 600	-1%	Mouvement d'ordre avec contrepartie en recette de fonctionnement à l'article 777
-	-	Total :	48 260	35 000	-27%	-

E- ZONE D'ACTIVITES ECONOMIQUES DU HAUT VILLE

Le budget annexe « PAE du Haut Villé » s'équilibre en recettes et en dépenses à **5.314.332 € HT**.

1 - Section de fonctionnement

1.1 Recettes

Chap.	Article	Libellé	BP 2011	BP 2012	Var	Explications
70	7015	Vente de terrains aménagés	2 422 000	1 692 583	-30%	Ventes de terrains - diminution du nombre de parcelles disponibles à la vente
-	-	Total :	2 422 000	1 692 583	-30%	-

1.2 Dépenses

Chap.	Article	Libellé	BP 2011	BP 2012	VAR	Explications
011	605	Achat de matériel et travaux	203 300	1 203 000	492%	Travaux divers et d'aménagement de voirie liés au découpage de la zone.
011	61521	Terrains	91 000	98 000	8%	Entretien des terrains de la zone
011	63512	Taxes foncières	50 000	45 000	-10%	Compte tenu du montant effectivement acquitté en 2011.
66	66111-66112	Intérêts réglés à l'échéance et ICNE	60 000	191 300	219%	Augmentation liée au nouvel emprunt contracté en 2011 de 3,3 M€.
-	-	Autres dépenses de fonctionnement diverses	49 800	55 283	11%	Electricité, frais de géomètre, ...
-	-	Total dépenses réelles :	454 100	1 592 583	251%	-

2 - Section d'investissement

La seule inscription de crédits « réels » est le remboursement du capital emprunté (dépenses d'investissement)

Chap.	Article	Libellé	BP 2011	BP 2011	Var	Explications
16	1641	Emprunts et dettes assimilées	1 967 900	100 000	-95%	Remboursement annuel en capital sur l'emprunt Dexia en cours - faible montant car remboursement in fine du capital restant du sur les autres emprunts Crédit Agricole
-	-	Total :	1 967 900	100 000	-95%	-

F- ZONE DE PINCONLIEU

Le budget annexe « Pinçonlieu » s'équilibre en recettes et en dépenses à **415.500 € HT** dont 272.200 € pour la section de fonctionnement et 415.500 € pour la section d'investissement.

1 - Section de fonctionnement

1.1 Recettes

Chap.	Article	Libellé	BP 2011	BP 2012	Var	Explications
70	7015	Vente de terrains aménagés	571 248	143 300	-49%	Ventes de terrains
-	-	Total recettes réelles :	571 248	143 300	-49%	-

1.2 Dépenses

Chap.	Article	Libellé	BP 2011	BP 2012	VAR	Explications
011	605	Achat de matériel et travaux	40 000	58 000	45%	divers travaux de viabilité
011	6045	achat de prestation de service	10 000	12 000	20%	bornage
011	6152.	Entretien des terrains, voies et réseaux	9 200	12 500	36%	Entretien des espaces verts
66	66111-66112	Intérêts réglés à l'échéance et ICNE	14 000	12 100	-14%	Règlement des intérêts des emprunts en cours
-	-	Autres dépenses de fonctionnement diverses	3 300	6 700	103%	Fluides, taxe foncière,...
-	-	Total dépenses réelles :	76 500	101 300	32%	-

2 – Section d'investissement

2.1 Ressources

La seule inscription de crédits « réels » est le remboursement du capital emprunté (dépenses d'investissement) pour un montant de 42.000 €.

G- ZONE D'ACTIVITE ENVIRONNEMENTALE

Le budget annexe « Zone d'Activité Environnementale » s'équilibre en recettes et en dépenses à 4.200 € HT.

Il n'y a pas d'autres propositions de crédits que celle qui concerne la taxe foncière avec une dépense de 2.100 € inscrite en fonctionnement équilibrée par une recette d'investissement du même montant correspondant à un recours à l'emprunt.

H - ZONE D'ACTIVITE BEAUVAIS-TILLE

Le budget annexe « Zone d'activité Beauvais - Tillé » s'équilibre en recettes et en dépenses à 7.518.600 € HT.

1 – Section de fonctionnement

1.1 Recettes

Chap.	Article	Libellé	BP 2011	BP 2012	Var	Explications
70	7015	Vente de terrains aménagés	0	1 000 000	-	Ventes de terrains aménagés
-	-	Total recettes réelles :	0	1 000 000	-	-

1.2 Dépenses

Chap.	Art.	Libellé	BP 2011	BP 2012	VAR	Explications
011	6015	terrains à aménager	4 212 543	2 100 000	-50%	acquisition foncière.
011	605	travaux	855 000	1 000 000	17%	travaux à prévoir suite aux acquisitions foncières

011	6045	achat de prestations de service	85 400	120 550	41%	études énergétique, hydraulique et géotechnique. Etude d'impact et divers bornages
011	6152 1	terrains	20 000	19 500	-3%	entretien des espaces verts
-	-	Autres dépenses de fonctionnement diverses	108 300	9 000	-92%	-
-	-	Total dépenses réelles :	5 281 243	3 249 050	-38%	-

2 - Section d'investissement

Pas d'inscriptions réelles sur ce budget en 2012.

I- ZONE D'ACTIVITE DES CHAMPS DOLENTS

Le budget annexe « Zone d'activité des Champs Dolents » s'équilibre en recettes et en dépenses à 290.720 € HT.

1 - Section de fonctionnement

1.1 Recettes

Pas de recette réelle de fonctionnement sur ce budget. Les montants inscrits correspondent à des opérations de stocks.

1.2 Dépenses

Chap.	Article	Libellé	BP 2011	BP 2012	VAR	Explications
011	605	travaux	135 000	137 410	2%	divers travaux d'aménagement de la zone
-	-	Autres dépenses de fonctionnement diverses	4 000	8 200	105%	Fluides, frais de géomètre
Total dépenses réelles :			139 000	145 610	5%	-

2 - Section d'investissement

2.1 Ressources

Chap.	Article	Libellé	BP 2011	BP 2012	Var	Explications
16	1641	Emprunts et dettes assimilées	139 000	145 110	+4%	Niveau de recours à l'emprunt nécessaire à l'équilibre de la section d'investissement
	-	Total :	139 000	145 110	+4%	-

2.2 Emplois

Il n'y a pas de dépense « réelle » d'investissement. Les montants inscrits correspondent à des opérations de stocks.

J- ZONE D'ACTIVITE TECHNOLOGIQUE

Le budget annexe « Zone d'activité technologique » s'équilibre en recettes et en dépenses à **221.100 € HT**.

1 - Section de fonctionnement

1.1 Recettes

Chap.	Art.	Libellé	BP 2011	BP 2012	Var	Explications
70	7015	Vente de terrains aménagés	451 000	73 200	-84%	Ventes de terrains aménagés
-	-	Total recettes réelles :	451 000	73 200	-84%	-

1.2 Dépenses

Chap.	Article	Libellé	BP 2011	BP 2012	VAR	Explications
011	6015	terrains à aménager	20 000	0	-100%	acquisition foncière.
011	605	travaux	400 000	44 700	-89%	travaux d'aménagement
011	6045	achat de prestations de service	80 000	27 000	-66%	études, levées topographiques
-	-	autres charges	0	1 500		Electricité, éventuels intérêts moratoires
Total dépenses réelles:			500 000	73 200	-85%	-

2 - Section d'investissement

Pas d'inscriptions réelles ni en recettes ni en dépenses d'investissement prévues sur ce budget en 2012.

K- PEPINIERE ET HOTEL D'ENTREPRISES

Le budget annexe "Pépinière et hôtel d'entreprises" s'équilibre en recettes et en dépenses à **490.708€ HT** dont 265.708€ pour la section de fonctionnement et 225.000 € pour la section d'investissement.

1 - Section de fonctionnement

1.1 Recettes

Chap.	Article	Libellé	BP 2011	BP 2012	Var	Explications
70	70688/ 7083	Autres prestations	16 000	16 000	0%	Secrétariat, standard téléphonique, locations diverses, etc...
75	752	Revenus des immeubles	165 000	150 000	-9%	Loyers locaux ajustés en fonction de l'occupation des bureaux prévue en 2012 et en tenant compte de locations ponctuelles de bureaux et de salles de réunions.
77	774	Subventions exceptionnelles	70 930	98 708	+39%	Subvention du budget principal
-	-	Total :	251 930	265 708	+5%	-

1.2 Dépenses

Chap.	Article	Libellé	BP 2011	BP 2012	VAR	Explications
011	6061	Fluides	17 600	16 800	-5%	Eau, électricité, ...
011	6156	Maintenance	17 880	13 589	-24%	contrat de maintenance et notamment du photocopieur
011	626	frais d'affranchissement et de télécommunication	24 000	24 000	0%	-
011	6283	Frais nettoyage des locaux	21 000	25 000	19%	Prestations programmées en 2011 insuffisantes.
011	61521	Terrains	4 600	4 600	0%	Entretien des espaces verts
011	61522	Bâtiments	8 700	8 000	-8%	Entretien du bâtiment
011	61871	remboursement de frais	0	22 000		remboursement des frais d'administration générale au budget principal.
012	6215	Remboursement frais de personnel	63 000	56 500	-10%	Remboursement au budget principal des salaires du personnel affecté à l'équipement. En diminution car le poste de directeur passe à temps partiel.
66	66111& 66112	charges financières	56 000	56 000	0%	-
.	-	Autres dépenses de fonctionnement diverses	39 150	39 219	0%	Autres frais courants de gestion
-	-	Total :	251 930	265 708	5%	-

2 - Section d'investissement

2.1 Ressources

Chap.	Article	Libellé	BP 2011	BP 2012	Var	Explications
13	1318-1328	Subventions d'investissement	181 800	203 600	+12%	Subvention du budget principal nécessaire à l'équilibre de la section.
16	165	Dépôts et cautionnements reçus	11 000	15 000	+36%	Cautions versées par les nouveaux résidents et/ou suite aux changements de baux.
40	40	Opérations d'ordre	6 200	6 400	+3%	Amortissements des immobilisations (contrepartie en dépense de fonctionnement à l'article 6811)
-	-	Total :	199 000	225 000	+13%	-

2.2 Emplois

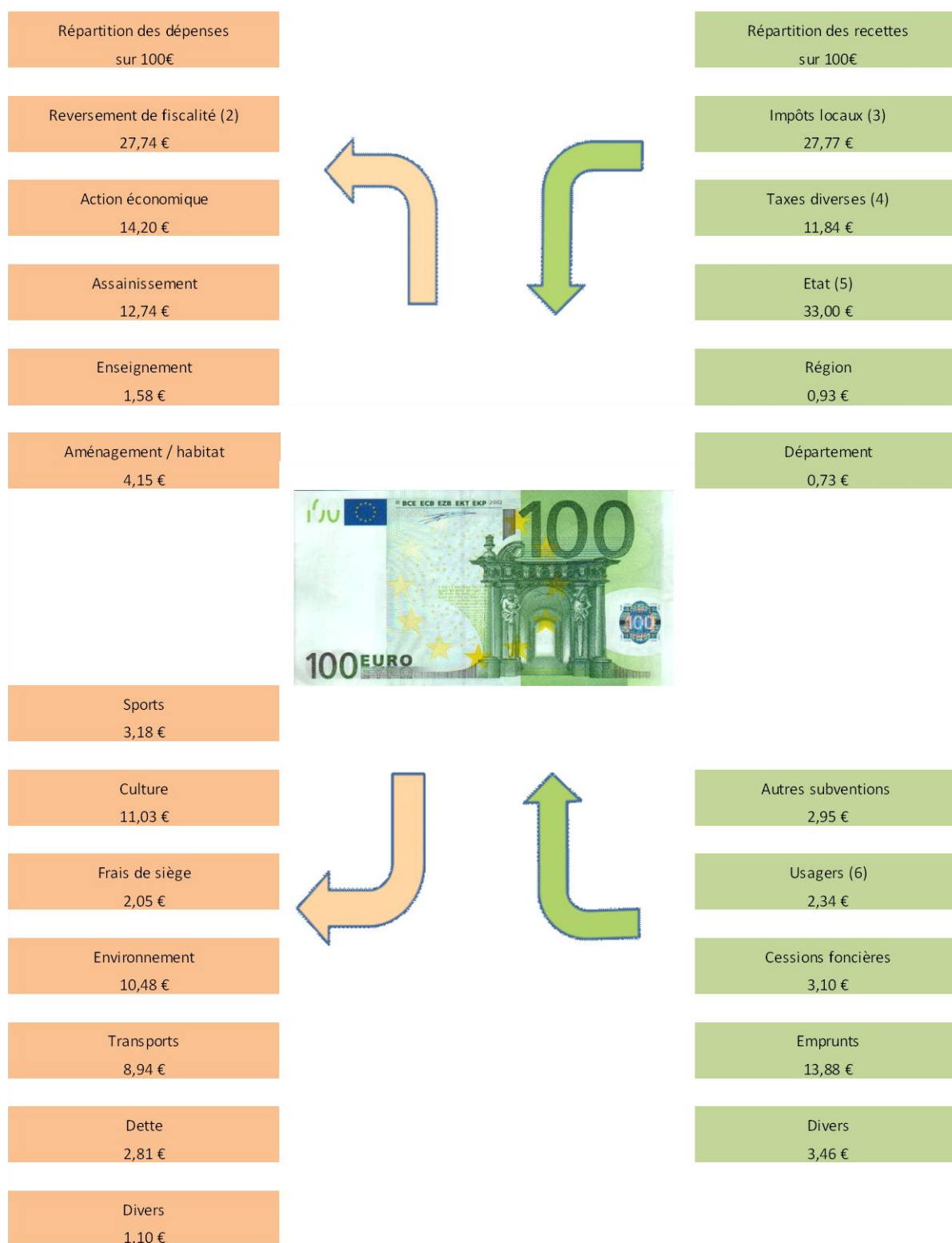
Chap.	Article	Libellé	BP 2011	BP 2012	VAR	Explications
21	21533	Réseaux câblés	0	25 000		Raccordement au réseau municipal (fibre optique)
21	218..	Immobilisations corporelles	8 000	5 000	-38%	Enveloppes pour du mobilier et de la signalétique
16	165	Dépôts et cautionnement reçus	11 000	15 000	36%	Remboursement des cautions des locataires
16	1641	emprunts en euros	180 000	180 000	0%	Remboursement capital emprunt
21	-	Autres dépenses d'investissement diverses	8 000	0	-	
	-	Total :	199 000	225 000	13%	-

III - CONSOLIDATION

Les montants consolidés des Budgets Primitifs 2012 sont de :

	Fonctionnement		Investissement		TOTAL		
	2011	2012	2011	2012	2011	2012	VAR
TOTAL	78 474 898	79 475 435	38 818 684	31 380 570	117 293 582	110 856 005	-5.49%
Budget Principal	55 580 479	57 070 219	16 637 875	14 936 627	72 218 354	72 006 846	0%
Assainissement	5 123 700	5 834 400	8 608 467	8 941 000	13 732 167	14 775 400	8%
Zone Beauvais-Tillé	5 301 243	4 269 550	5 281 243	3 249 050	10 582 486	7 518 600	-29%
Haut Villé	3 085 200	3 621 749	5 507 200	1 692 583	8 592 400	5 314 332	-38%
Transports	6 869 580	7 430 999	963 000	1 382 600	7 832 580	8 813 599	13%
Zone d'Activités Technologique	951 000	147 900	500000	73200	1 451 000	221 100	-85%
Pinçonlieu	672 448	272 200	571 248	143 300	1 243 696	415 500	-67%
Pépinière	251 930	265 708	450 930	225 000	702 860	490 708	-30%
GNV	354 560	370 900	48 260	35 000	402 820	405 900	1%
Zone des Champs Dolents	139 000	145 610	139 000	145 110	278 000	290 720	5%
Zone environnementale	101 758	2 100	96 461	2 100	198 219	4 200	-98%
SPANC	44 000	44 100	15000	555 000	59 000	599 100	915%

REPARTITION SUR 100 EUROS DES BUDGETS PRIMITIFS 2012 (Fonctionnement + Investissement) (1)



(1) répartition pour l'ensemble des budgets, principal et annexes, investissement et fonctionnement confondus.

(2) ce sont des reversements en faveur des communes membres au titre des attributions de compensation et de la dotation de solidarité communautaire.

(3) les impôts locaux comprennent la cotisation foncière entreprise, la cotisation sur la valeur ajoutée, la taxe d'habitation, la taxe sur les surfaces commerciales, l'imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux, la taxe foncière sur les propriétés non bâties.

(4) il s'agit de la taxe de séjour, de la redevance assainissement et du versement transport.

(5) les dotations de l'Etat comprennent la dotation d'intercommunalité, les compensations d'exonérations fiscales, le fond national de garantie individuelles des ressources, la dotation de compensation de la réforme de la TP, le FCTVA et les autres subventions d'Etat.

(6) les recettes issues des usagers comprennent les droits d'entrée, les loyers, les participations aux travaux réalisés dans le cadre du SPANC, l'achat de carburant GNV ...

IV - RATIOS

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonct/population	641	554
2	Produit des impositions directes (7311)/population	316	299
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	694	607
4	Dépenses d'équipement brut/population	167	197
5	Encours de dette/population	65	296 *
6	DGF/population	152	155
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	21%	18%
8	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal (2)	47%	111%*
8 bis	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal élargi (2) (4)	Sans objet	Sans objet
9	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	92%	73%
10	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	24%	32%
11	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	9%	49,6% *

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

(3) Source : D.G.C.L. «Les budgets primitifs 2011 des groupements de communes à fiscalité propre » sauf* publication DGCL »Les Finances 2008 des groupements de communes à fiscalité propre » - Annexe 5 : Les ratios financiers.

(4) Le CMPF élargi est applicable aux communes appartenant à un EPCI à fiscalité propre.